

LUTOPIK

LE MAGAZINE DES LUTTES ET DES UTOPIES

Trimestriel - Numéro 19 - Été 2018 - 5 €

LES CABANES DE LA ZAD

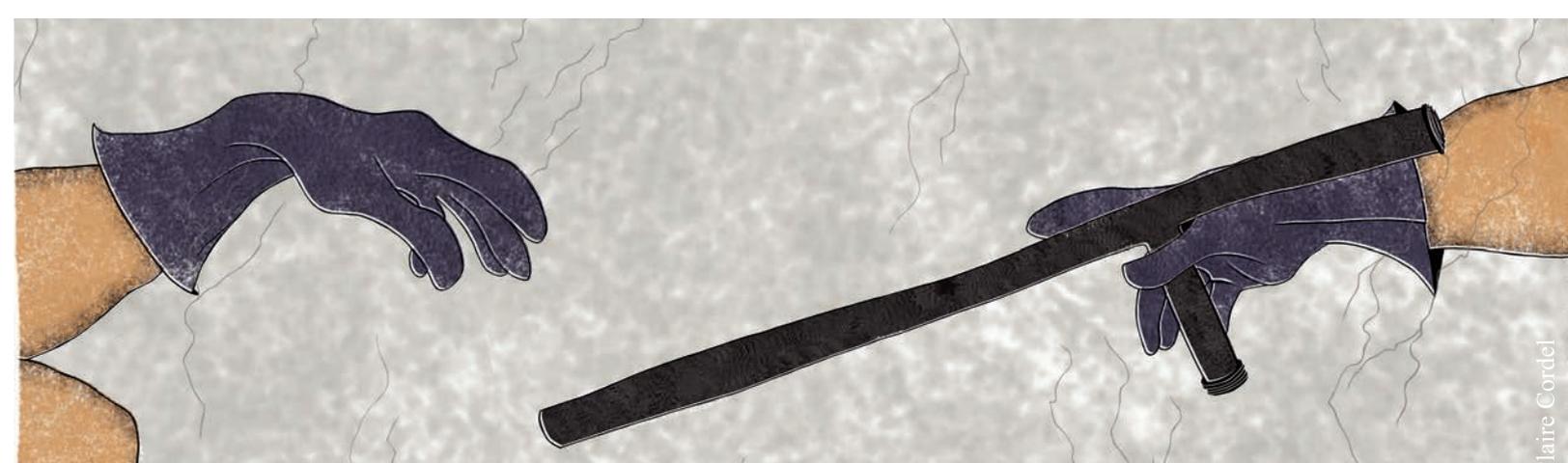
ORGE BRASSICOLE BIO

NOURRIR LIÈGE

NOUVELLE

Les gendarmes
se sont
Radicalisés

VIOLENCES POLICIÈRES



SOMMAIRE

4. DE L'ORGE EN BAR

DOSSIER VIOLENCES POLICIÈRES

6. ENTRETIEN AVEC DAVID DUFRESNE

10. LE MOUVEMENT SOCIAL DE PLUS EN PLUS RÉPRIMÉ

14. ENTRETIEN AVEC UNE POLICIÈRE

16. L'ARSENAL « NON LÉTAL »

18. FAMILLE COURAGE

21. EN BREF

22. RETOUR DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

24. LES VIOLENCES POLI- CIÈRES SE GÉNÉRALISENT, CONSTATENT LES AVOCATS

27. JOURNALISTE PRISE POUR CIBLE

28. D'UNE POLICE DU CHIFFRE À UNE POLICE DU PEUPLE

30. PORTFOLIO : LES CABANES DE LA ZAD

36. UNE CEINTURE POUR NOURRIR LIÈGE

39. BRÈVES

40. NOUVELLE : « NOUS TOURNIONS EN ROND DANS LA NUIT »

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte · 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Estimprim · ZA La Cray · 25110 Autechaux
 Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet ·
 N° CPPAP : 1021 D 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Juin 2018

Ont participé à ce numéro : Claire Cordel, Tommy Dessine, Laurine Lestrat, Marie Minary, Serge D'Ignazio, Nnoman, Val K, Emma Audrey, Benjamin Laks, Franck D.

Photo de Une : Tas de grenades ramassé à Notre-Dame-des-Landes après les opérations d'évacuation / Antoine Agasse

Photo de dernière de couverture : Policier visant au LBD / Nnoman

Merci à Basta!, Reporterre, Politis, le Nouveau Jour J, Bondy Blog, Fiona pour la relecture, Jocelyn pour son aide, Val pour ses propositions. Mise en page sous Scribus. On souhaite la bienvenue au petit Eloi !

ÉDITO

Déclarations chocs, controversées et calculées du pouvoir, attaques brutales menées sur tous les fronts : la stratégie du choc pilotée par Macron et son équipe est un pari risqué. Celui de la dispersion, de l'épuisement et de l'échec des mobilisations face à l'offensive brutale et générale menée contre un modèle social protecteur. Ça passe ou ça casse. Le mouvement semble bien avoir été sonné, il n'a en tout cas pas encore été en mesure de stopper, ni même seulement de freiner, l'élan du gouvernement. Si l'effet peut provoquer un sentiment d'impuissance et de résignation, la méthode suscite aussi la colère. Celle de ceux qui se sentent trahis s'ajoute maintenant à celle qui transpire depuis déjà longtemps.

De plus en plus souvent, la colère s'exprime avec fracas sur des vitrines ou d'autres symboles d'un monde perçu comme injuste et destructeur. Le « cortège de tête » devance désormais systématiquement les organisations syndicales dans les défilés jugés trop mous et sans impact significatif. Certains justifient les dégradations et l'usage d'une certaine violence en réponse à celle des politiques mises en œuvre. Une stratégie risquée, elle aussi. Elle fournit des images spectaculaires et souvent incomprises. La rage est compréhensible, mais bien souvent, ce n'est que de cette violence dont on entend parler le soir à la télé, et c'est elle qui reste dans les esprits.

En face, la violence émanant des forces de l'ordre est devenue légion, y compris lorsque la police n'est pas directement attaquée et qu'il n'y a rien à protéger. Une violence froidement dosée dans la rue peut briser l'élan d'une contestation en restaurant un climat de peur et d'intimidation. La répression peut être ciblée, ou frapper au hasard et sans discernement toute personne se trouvant à proximité d'une foule jugée hostile ou indésirable. Pour n'avoir fait que marcher lors d'une manifestation, certains restent marqués dans leurs chairs par une charge, un poing, une matraque, un nuage lacrymogène, une grenade, une munition de flashball ou de LBD lancé à plus de 300 km/h, etc. Ces armes sont dites à létalité réduite, mais elles infligent des blessures graves et ont déjà tué. Elles sont à l'origine d'au moins huit morts depuis 2010.

S'il faut un drame pour que la question des violences policières se pose dans les médias, certains la subissent au quotidien dans les quartiers sous la forme de contrôles d'identités à

répétition, d'insultes ou de coups lorsque la situation dégénère plus fort encore. Et même sans armes, certaines techniques d'immobilisation policière ont elles aussi déjà tué. Avec les migrants, la police a recours à des pratiques inhumaines : tentes lacérées, nourriture gazée, chaussures volées ou découpées... La gendarmerie, assistée de ses véhicules blindés, a blessé des centaines de personnes en lançant plus de 11.000 grenades en onze jours pour ses opérations d'expulsions et de destructions sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Rien ne devrait nous habituer aux violences policières qui se banalisent dans un contexte où des mesures d'exception de l'état d'urgence sont rentrées dans le droit commun. Difficile d'imaginer que les tensions s'apaiseront d'elles-mêmes quand certains policiers profèrent des paroles racistes, que les dérapages sont couverts et que leurs auteurs ont la quasi-certitude d'obtenir gain de cause devant les tribunaux si nécessaire... Bien sûr, les forces de l'ordre subissent également la violence. Elles dénoncent aussi un manque de moyens et d'effectifs. Sans que cela excuse les comportements déviants, cela caractérise des conditions de travail difficiles. Peut-être que dans un monde idéal nous n'aurions pas besoin de police, mais nous en sommes loin. En attendant, on peut toujours rêver que les discriminations cessent, que la police ne protège plus les intérêts des puissants, que les CRS enlèvent leur casque pour fraterniser avec la foule plutôt que de la brutaliser quand elle se bat pour plus de justice sociale...

Vous l'avez peut-être remarqué en soupesant le magazine ou en le feuilletant, ce numéro est un peu particulier. Moins de pages et un dossier constitué majoritairement de reprises de médias amis. Nous avons fait ce choix car nous n'étions pas en mesure de vous offrir un contenu de qualité par nos propres moyens. Nous avons ressenti le besoin de nous donner un peu d'air après cinq ans de travail épuisant. Nous avons quelques excuses, mais la principale se réveille tôt le matin, parfois la nuit, et ses parents lui consacrent beaucoup de temps tous les jours ! Nous avons donc décidé de repousser le dossier que nous avons commencé plutôt que de ne pas en être satisfaits. Nous espérons que vous nous pardonneriez ce petit écart, et que vous passerez un bel été !

GC

JE M'ABONNE À LUTOPIK

4 N° / AN

Remplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre.

Lutopik fonctionne sans publicités ni actionnaires. N'hésitez pas à nous soutenir, à abonner vos amis, à en parler... Merci !

Par Internet : rendez-vous sur www.lutopik.com à la page abonnement

Abonnement simple
1 an : 20€

Abonnement soutien
1 an : 30€ ou plus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Je commence mon abonnement au n° : _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)
Lutopik Magazine - 2 Sous-la-Côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval / contact@lutopik.com

DE L'ORGE EN BAR

Malgré l'accroissement spectaculaire du nombre de brasseries artisanales, elles peinent à s'approvisionner localement en matières premières, a fortiori en produits bio. Pour y remédier, des brasseurs et des paysans franc-comtois se sont réunis pour créer une filière d'orge brassicole.

« On est contents de travailler avec de l'orge locale et de contribuer à mieux payer les paysans », se réjouit Régis Barth, cofondateur de La Franche, une brasserie jurassienne fondée en 2007. En début d'année, il a réceptionné pour la première fois 25 tonnes de malt produit à partir d'orge bio cultivée en Franche-Comté, principalement en Haute-Saône et un peu dans le Jura. Une vingtaine d'autres brasseurs, embarqués eux aussi dans

cette aventure collective, ont acheté les 155 autres tonnes de ce malt.

Tout a commencé il y a une quinzaine d'années lorsque quelques brasseurs se sont installés dans la région. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine sur le territoire. Alors qu'ils auraient pu, comme c'est souvent le cas, entrer en concurrence les uns les autres, beaucoup parmi eux ont choisi de se serrer les coudes. « On était isolés, chacun engagé dans des projets de vie plus encore que des projets de produc-

tion, on a donc décidé de s'entraider », raconte Alexandre Redoutey, brasseur depuis 10 ans. Au départ, il s'agit surtout d'acheter les matières premières en commun, pour faire baisser les prix et être livrés malgré les faibles quantités. « Puis, de plus en plus, les clients ont commencé à nous titiller, à juste titre, sur l'origine de nos produits ». Or le malt, ingrédient principal de la bière, provient de Belgique. Impossible jusque-là de trouver du malt fabriqué à partir d'orge cultivée localement.



Flickr/INRA DIST

L'idée d'une malterie locale germe donc dans la tête de nos brasseurs. Mais une étude de faisabilité douche leurs espoirs : sauf énormes volumes, la malterie ne sera pas rentable, car cette activité nécessite beaucoup d'énergie. Qu'à cela ne tienne, si le maltage ne peut être réalisé à proximité, la création d'une filière locale d'orge brassicole reste tout à fait possible, estime cependant l'étude menée par le GAB 70 (Groupement des agriculteurs bio de Haute-Saône). Les brasseurs se rapprochent donc d'un agriculteur bio du coin, Pascal Decombe. Celui-ci a déjà cultivé de l'orge et mise sur la variété Etincel. « *Au début, on était réticent, car l'orge est une culture sensible aux maladies du feuillage. Mais je savais que cette variété-là n'était pas trop malade et calibrée bien* ». En octobre 2015, Pascal Decombe sème donc 13 ha de cette orge d'hiver. Manque de chance, la récolte est perturbée par les pluies de juin. Des champignons se sont installés dans les épis et la céréale est impropre à la consommation humaine. « *Par contre, on est rassurés sur le rendement qui est bon. L'année suivante, on est huit agriculteurs à planter 70 ha d'orge* », résume Pascal Decombe.

ÇA POUSSE PUIS ÇA MOUSSE

En 2017, un bon rendement et des grains suffisamment gros en 2017 permettent aux cultivateurs de récolter 180 tonnes d'orge de qualité brassicole, qui sont envoyées en péniche dans une malterie belge. « *Au final, le malt est un tout petit peu moins cher pour les brasseurs que d'autres malts bio, et l'orge est achetée 15 % plus cher que d'habitude aux agriculteurs* », indique Christelle Triboulot, qui assure le suivi et la structuration des filières au sein d'Interbio Franche-Comté, une association de développement et de promotion des filières bio. Pour l'instant, la récolte n'est pas suffisante pour assurer toute la production. Ce malt est utilisé pour la confection de la Commune, une bière élaborée avec la même recette dans 14 micro-brasseries franc-comtoises (seules les levures et l'eau changent).

En octobre dernier, 20 % d'hectares supplémentaires ont été emblavés en

orge, soit 84 ha. Les brasseurs franc-comtois devraient donc pouvoir se partager l'an prochain plus de 200 tonnes de malts, avec, comme cette année, le choix entre cinq malts différents.

PROCHAINE ÉTAPE : DU HOUBLON BIO

Une réflexion a également été engagée sur le houblon. En effet, cette épice de la bière qui apporte différents arômes et l'amertume, est très peu cultivée en France, et encore moins en bio. En plus d'être une plante difficile à faire pousser car sensible aux maladies et nécessitant trois années avant d'être productive, il en existe plus de 200 variétés, dont les propriétés sont fortement liées au terroir. Pas évident, donc, pour un brasseur, de trouver le bon houblon en bio. C'est pourquoi les bières labellisées bio obtiennent souvent des dérogations pour utiliser du houblon non issu de l'agriculture biologique, qui provient des États-Unis, de Belgique ou d'Australie. Il existe bien quelques houblonnières bio en Alsace, mais pas en Franche-Comté. « *On voudrait que quelqu'un s'installe, pour voir si c'est techniquement possible* », indique Sarah Ferrier, qui a repris le dossier au sein d'Interbio. Un projet débute, en lien avec le Pradie, le Pôle régional d'animation et le développement de l'insertion par l'activité économique.

Cette nouvelle étape est importante pour les brasseurs franc-comtois qui sont encouragés à acheter du houblon bio par les Biocoop du coin, qui refusent de vendre des bières bio contenant du houblon non labellisé. « *Une bonne chose, même si c'est dommage que ce ne soit pas l'État qui mette la pression* », déplore Régis Barth. Lui achète chaque année 60 kg de houblon bio en Alsace. « *Des houblons qui ne m'éclatent pas du tout, mais il faut soutenir la filière* ». Un esprit d'équipe qu'on retrouve chez ces brasseurs franc-comtois qui s'entraident depuis plusieurs années, et qui est symbolisée par la Commune. « *C'est atypique, on est très regardés pour cela* », souligne Jérôme Gloriot de la Brasserie du Pintadier, à l'origine du projet d'orge locale.

Sonia

« LES BRASSEURS FRANCO-
COMTOIS DEVRAIENT DONC
POUVOIR SE PARTAGER L'AN
PROCHAIN PLUS DE 200
TONNES DE MALT. »

« LE MAINTIEN DE L'ORDRE À LA FRANÇAISE N'EXISTE PLUS »



DAVID
DUFRESNE

David Dufresne est journaliste indépendant. En 2007, il publie *Maintien de l'ordre* sur les méthodes policières pour contenir les ré-

voltes de 2005 et la mobilisation sociale contre le CPE de 2006. Il est également l'auteur de *Tarnac, magasin général* ainsi que de web-documentaires, dont *Fort McMoney* sur l'industrie des sables bitumineux, et *Hors-Jeu*, consacré aux dessous du football.

Interdictions de manifester, violences policières, emprisonnement de manifestants... la gestion par l'État des mouvements de contestation fait l'objet de nombreuses critiques. Pour le journaliste David Dufresne, auteur en 2013 du livre *Maintien de l'ordre*, la stratégie du gouvernement marque surtout la fin d'un « savoir-faire français » longtemps reconnu comme un modèle dans la gestion des foules. Selon lui, « le Rubicon du maintien de l'ordre à la française, qui consiste à viser la foule, a aujourd'hui été franchi ».

Canons à eau, nasses, tirs tendus, charges de camions à Rennes... Pendant le mouvement contre la loi travail, on a même vu le retour des volti-geurs à Toulouse. Dans votre livre, vous montrez que la police est réactive et s'adapte au gré des manifestations. Ici, on a plus le sentiment d'une surenchère policière que d'une « désescalade », contrairement aux pratiques en vigueur dans un pays comme l'Allemagne...

Il y a clairement une surenchère policière. La police est beaucoup plus organisée, agile ou alerte qu'elle n'en a l'air. Elle travaille 24 heures sur 24. Quand il n'y pas de manifestations, il y a des « *retex* » — des retours sur expérience — avec une évolution constante des forces de l'ordre par rapport aux manifestants. Cette gestion évolutive ne s'arrête pas à la dernière manifestation : c'est un travail sur le long terme.

Canon à eau et nasse sont de vieilles techniques. Le canon à eau a déjà été utilisé pendant le CPE en mars 2006, sur la place de la République. Il a longtemps été considéré comme la « *bombe atomique* » du maintien de l'ordre, c'est-à-dire qu'après, il n'y a plus rien. Son objectif premier n'est pas de chasser à coup de jets d'eau quelques personnes à hauteur du canon, mais plutôt de figer le reste de la foule. C'est un signal de puissance qu'on envoie aux

manifestants.

La nasse est surtout utilisée pour procéder à des arrestations. Les services de renseignement ont besoin de renouveler leurs fiches : identifier tel jeune de 19 ans qui sera repéré dans une manifestation vingt ans plus tard. La nasse sert à la communication, à la fabrication d'images pour le journal télévisé de 20 heures. Il faut impérativement pouvoir annoncer le nombre de blessés chez les manifestants, chez les policiers ainsi que le nombre d'interpellations. C'est la politique du chiffre mise en place sous Nicolas Sarkozy et longtemps décriée par les syndicats de police qui, aujourd'hui, doivent composer avec les ordres. Figer les esprits fait aussi partie de l'arsenal psychologique du maintien de l'ordre.

Si les policiers étaient moins visibles dans les cortèges, pensez-vous que cela atténuerait les violences ?

Montrer son nombre, montrer son équipement, montrer sa détermination fait partie de l'arsenal policier. Normalement, dans une manifestation, un CRS n'arrive pas tout de suite en « *Robocop* » [jargon policier désignant leur tenue anti-émeute lors des manifestations, ndlr], il se transforme au fil des événements. Il va éventuellement sortir sa matraque, sortir son bouclier... Tout cela obéit à des paliers de gradation extrêmement précis. Et c'est tout le sel du maintien de l'ordre : il consiste en un jeu de provocations de part et d'autre.

Plusieurs syndicats demandent l'ouverture d'une enquête parlementaire sur la gestion du maintien de l'ordre durant la mobilisation contre la « loi travail ». Comment analysez-vous les choix du gouvernement en la matière ?

Manuel Valls, ancien ministre de l'Intérieur, est dans une gestion beaucoup plus proche de Charles Pasqua que de Maurice Grimaud, le préfet de Paris lors de mai 68. Le maintien de l'ordre repose autant sur la force que sur la psychologie. Il est le bras armé du politique. Particulièrement en France, pays habitué aux rassemblements et aux manifestations. Rappelons que la police, c'est la « *gestion de la cité* ». Il s'agit donc davantage d'une question politique que de stratégie militaire. Pour le dire vite, quand on utilise la force, on est davantage dans une gestion droitrière de la rue. Historiquement, la gauche est issue de la rue, elle n'en a pas peur. La droite défile plus rarement même si, quand elle le fait, c'est très impressionnant : cela se compte en millions de gens comme à la fin des événements de 68, ou pour l'école privée en 1984.

Au contraire, ce gouvernement dit

« *de gauche* » avait joué la carte du durcissement pendant les manifestations contre la loi travail. Face à une prétendue demande d'ordre incarnée par le Front national, on a l'impression que le pouvoir choisit la stratégie du pourrissement. Valls s'inscrivait en plein dans la droitisation de la société : le maintien de l'ordre devient à son tour beaucoup plus martial, plus direct qu'il ne l'était il y a quelques années pour des événements similaires.

Ce qui me semble effarant, c'est que le nombre démentiel de blessés graves — on n'a pas vu ça depuis très longtemps — ne suscite pas de réactions. Du moins, trop peu de relais dans la presse, complètement coupable. Nous aurions eu dix fois moins de blessés il y a dix ans, cela aurait paru insupportable.

Peut-on dire que le gouvernement joue avec le feu ?

Bien sûr. La bavure individuelle parce qu'un flic pète les plombs, ça existe. Qu'un CRS ou un gendarme mobile se défende parce qu'il reçoit une brique au visage, c'est logique. C'est autre chose s'il attaque. Pour qu'un policier soit muni d'une grenade de désencerclement, il faut qu'un armurier lui ait fournie. Ce dernier a reçu des ordres. Ces ordres sont

eux-mêmes donnés par la préfecture, qui *in fine* les a pris auprès du ministère de l'Intérieur.

Un étudiant a été éborgné au flash-ball à Rennes. Un photographe est dans le coma à Paris, à cause d'une grenade. En 2014, c'est Rémi Fraisse qui meurt à cause d'une grenade offensive lors d'un rassemblement à Sivers. Le maintien de l'ordre à la française est pourtant connu pour gérer les foules en évitant les bavures. Est-ce un paradoxe ou un aveu d'échec pour ce « savoir-faire » policier ?

Soyons clairs : aucun gouvernement ne souhaite la mort d'un manifestant. Depuis la mort de Malik Oussekin en 1986 [tué par des policiers lors d'une manifestation lycéenne et étudiante, ndlr], la bavure, ce « *pépin majeur* », comme l'appelait Claude Guéant, est le repoussoir absolu. La droite, représentée alors par Charles Pasqua et Jacques Chirac, va perdre les élections deux ans plus tard en partie à cause de cela. C'est d'ailleurs pour cette raison que la police « *gère* » d'une certaine manière la casse : laisser casser une Porsche ou un abribus vaut mieux que de tuer quelqu'un.

Sauf qu'aujourd'hui, le maintien de l'ordre à la française n'existe plus, c'est terminé.

« *Montrer sa force pour ne pas s'en servir* », la grande doctrine que la police française nous a vendue pendant trente ans, à tort ou à raison, est à peu près tombée en ruine ces dernières années. Désormais, on montre sa force pour s'en servir. De manière militarisée, offensive, voire sans sommation. Jusqu'ici, la police était censée tirer en cloche des fumigènes qui faisaient fuir les manifestants en retombant. De ce point de vue, remettre le manifestant dans le viseur nous ramène avant la Seconde guerre mondiale. Le Rubicon du maintien de l'ordre à la française, qui consiste à viser la foule, a aujourd'hui été franchi. Ce n'est pas un paradoxe, c'est une évolution. Et honnêtement, je ne vois pas comment on ne peut le considérer autrement que comme un échec.

IL FAUT SAVOIR CANALISER
LA VIOLENCE DES CASSEURS...



1. À lire sur le site de Mediapart : <https://blogs.mediapart.fr/edition/mille-communismes/article/160616/le-retour-de-la-loi-anti-casseur>

2. Ce fut le cas lors du mouvement de révolte de 2005 dans les quartiers populaires, ou en mars 1976 par des vignerons de l'Aude causant la mort d'un policier et d'un paysan.

La figure du « casseur » est omniprésente dans les médias. Faut-il y voir une instrumentalisation de la violence ou le signe d'une tension inédite dans la gestion du maintien de l'ordre ?

D'abord, il y a l'amnésie des médias qu'il ne faut jamais sous-estimer. Ensuite, il y a effectivement une instrumentalisation de la violence, de part et d'autres d'ailleurs.

Le discours de la police est connu. Il faut l'entendre : les manifestants sont plus mobiles qu'avant, moins saisissables, plus violents. Le problème est qu'on nous tient ce discours depuis cinquante ans^[1]. Les manifestations de

« groupes autonomes » à Paris à la fin des années soixante-dix, ou celles des paysans bretons étaient d'une violence inouïe. Les casseurs ont toujours cassé des distributeurs automatiques de banque ou des vitrines, mais il n'y pas encore de manifestants avec des fusils^[2].

Contrairement à ce que l'on croit, casser n'est pas un acte animal, il peut traduire une forme de détermination ou de désespoir. C'est aussi une façon de frapper les esprits. Semaine après semaine, il y a toujours autant de casseurs. Pourquoi il y en a-t-il autant, alors que casser devient de plus en plus difficile ? Il y a quinze ans, le maintien de l'ordre français savait répondre à ce type de questions.

Cette instrumentalisation a toujours existé....

Oui, mais l'élément assez nouveau et plutôt sordide — qui rejoint une de mes marottes — est l'utilisation de l'antiterrorisme à des fins de maintien de l'ordre. De manière aussi habile que malhonnête, le gouvernement mélange manifestation, violence, hooliganisme et terrorisme. Là, les mots ne veulent plus rien dire. Pendant longtemps, la spécificité française par rapport à d'autres pays était la possibilité d'un débat sur la manière de prendre la rue. La France, c'est la Bastille quand même ! Et, on peut dire ce que l'on veut, mais ceux qui ont pris la Bastille étaient des casseurs. Le fait qu'il n'y ait plus aucun relai politique à ce type de discours donne l'impression que ce n'est plus qu'une question de violence. Pourtant, quelle que soit la manière de manifester, cela reste un acte politique.

Comme lors du mouvement anti-CPE, plusieurs manifestants ont écopé de peines de prison ferme après être passés en comparution immédiate. Récemment, on a même vu des chefs d'accusation comme celui de « tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'ordre public ». Quel rôle joue la justice dans le maintien de l'ordre établi ?

Ces chefs d'inculpation sont qualifiés par le Parquet qui applique les



consignes de la place Vendôme. Ils servent d'affichage politique. La justice dit qu'elle applique le Code pénal — je dis ça avec le sourire. Elle applique surtout ce qu'on lui présente : on condamne des jeunes de vingt ans à de la prison ferme. Ils en resteront marqués dans la suite de leur itinéraire.

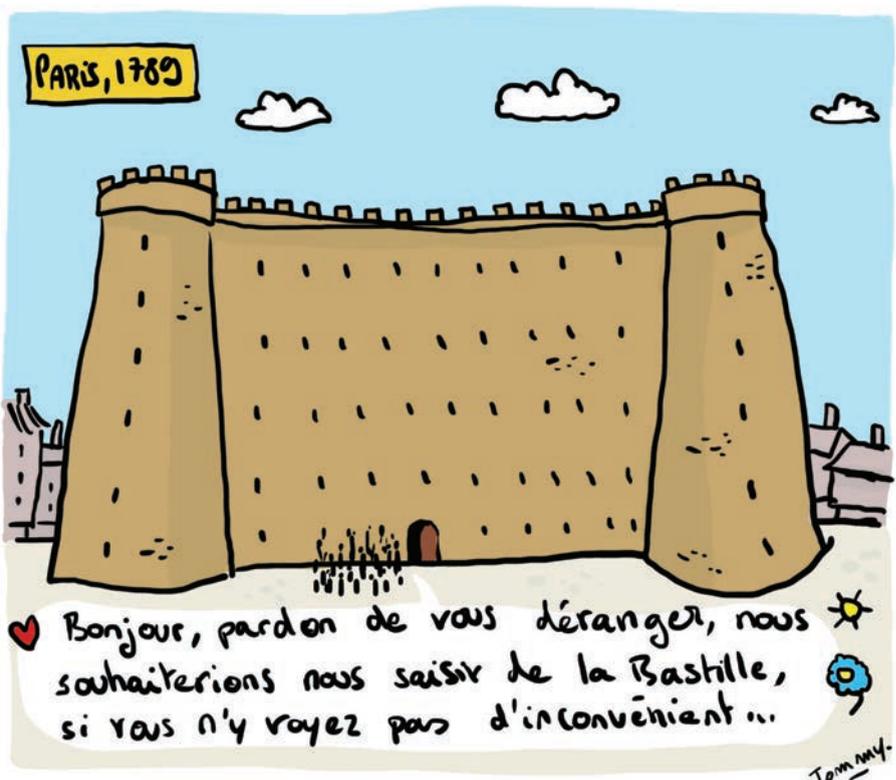
Dans le même temps, une cinquantaine d'enquêtes ouvertes à la police des polices sur d'éventuelles bavures, des errements, des erreurs des policiers seront jugées en vase clos, en interne. Si elles le sont par la justice du « *commun des mortels* », cela prendra des années et se soldera souvent par des non-lieux dont on n'entendra jamais parler. Il y a là quelque chose de déloyal, de dégueulasse !

De l'officier de la brigade anti-criminalité infiltré dans les cortèges, jusqu'à l'intervention du RAID à Rennes, toutes les unités de police semblent mobilisées pour encadrer la mobilisation sociale contre la loi travail. Est-ce l'illustration de « la colonisation de la puissance publique par le maintien de l'ordre » dont vous parlez dans votre livre ?

Ces démonstrations de force sont l'occasion de mesurer jusqu'où le taux de tolérance à la « policiarisation » de l'espace public évolue. Faire appel à des unités d'élite comme le RAID ou le GIGN pour régler des questions de manifestations, c'est totalement aberrant ! Soit le gouvernement a peur — ce que je ne crois pas —, soit le gouvernement veut nous faire peur tout en rassurant une autre partie du public. La police est à l'image de notre époque : elle est médiatique. Le maintien de l'ordre reste du marketing politique de rue... avec des matraques.

Là aussi, des gens sont contraints de se déplacer...

Oui. Lorsqu'on regarde les politiques de rénovation urbaine des quartiers, on constate qu'il y a vraiment une volonté de faire partir des gens. Personne ne tient compte du fait qu'ils ont fait leur vie là. Même si les conditions ne sont pas optimales, c'est là



qu'ils habitent, qu'ils se sont construits, ont tissé des liens de sociabilité, de solidarité. Les forcer à déménager, c'est les ignorer complètement. Il y a d'ailleurs pléthore d'exemples de rénovation urbaine qui ont permis de déménager certaines familles qu'on jugeait problématiques dans le quartier, et qu'on isolait quelque part ailleurs. Des gens ont montré aussi que lorsqu'on déménage des personnes âgées qui ont vécu toute leur vie dans une tour, où elles ont tous leurs souvenirs, peuvent y accueillir la famille de temps en temps, et qu'on détruit leur habitat, elles peuvent céder quelques mois après. Il n'y a pas de considération pour la vie des gens et ce qu'ils ont vécu.

Propos recueillis par Ludo Simbille

Un article publié en juillet 2016 par

basta!
www.bastamag.net

« LA FRANCE, C'EST LA BASTILLE QUAND MÊME ! ET ON PEUT DIRE CE QUE L'ON VEUT, MAIS CEUX QUI ONT PRIS LA BASTILLE ÉTAIENT DES CASSEURS. LE FAIT QU'IL N'Y AIT PLUS AUCUN RELAI POLITIQUE À CE TYPE DE DISCOURS DONNE L'IMPRESSION QUE CE N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE VIOLENCE. POURTANT, QUELLE QUE SOIT LA MANIÈRE DE MANIFESTER, CELA RESTE UN ACTE POLITIQUE. »

LE MOUVEMENT SOCIAL DE PLUS EN PLUS RÉPRIMÉ



Ici, des lycéens embarqués par dizaines et amalgamés à des « bandes violentes ». Là, un manifestant dont le pied est arraché par une grenade. Ailleurs une enquête pour « association de malfaiteurs » contre des activistes antinucléaires, ou encore un délit de solidarité en « bande organisée » pour être venu en aide aux exilés. Depuis le printemps, gardes à vue et peines de prison pleuvent sur les participants aux mouvements sociaux qui agitent la France, de la Zad aux universités, de Bure à Briançon. Alors que le ministre de l'Intérieur Gérard Colomb vient de réitérer des menaces à peine voilées à l'encontre des futurs manifestants, Basta ! dresse un bilan – non exhaustif – d'un trimestre de répression.

Après la manifestation unitaire de la gauche le 26 mai – qui se rêvait en « marée populaire » –, le ministre de l'Intérieur Gérard Colomb s'en est pris à tous les manifestants, même pacifiques, qu'il juge complices des éventuelles violences et dégradations commises en marge des rassemblements. « *Si on veut garder demain le droit de manifester, qui est une liberté fondamentale, il faut que les personnes qui veulent exprimer leur opinion puissent aussi s'opposer*

aux casseurs et ne pas, par leur passivité, être – d'un certain point de vue – complices de ce qui se passe », a déclaré le ministre. En clair : soit les manifestants se font les auxiliaires de la police, soit ils sont complices et passibles de poursuites. N'importe quel manifestant sera-t-il demain embarqué pour « complicité » ? Depuis trois mois, les arrestations, gardes à vue, mises en examen de manifestants, d'activistes, de lycéens et étudiants se multiplient.

À BURE, 2 PERSONNES ENCORE EN PRISON

Le 22 février, à Bure, dans la Meuse, 500 gendarmes évacuent le Bois Lejuc, occupé par les opposants au projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo. En trois semaines, au gré des interventions et arrestations chez des militants, vingt-cinq personnes sont placées en garde à vue. « *Cela a été une répétition générale pour l'évacuation de Notre-Dame-des-Landes* »,

analyse aujourd'hui un militant anti-nucléaire lorrain. Les 3 et 4 mars, un week-end de rassemblement contre le projet Cigéo est prévu sur le site. La préfète de la Meuse prend des arrêtés d'interdiction de manifester et d'interdiction de stationner dans tous les villages alentours.

Parmi les 24 personnes déférées devant la justice depuis l'évacuation, plusieurs écotent de peines de prison ferme ou avec sursis, dont une peine de huit mois ferme. « *Pour résumer, deux personnes sont encore en prison actuellement* », rappelle un militant. Sans compter les personnes interdites de territoire. Certaines n'ont plus le droit de se rendre en Meuse et en Haute-Marne, d'autres doivent pointer au commissariat chaque semaine... Trois opposants seront à nouveau jugés le 12 juin pour « *outrage* ». Un autre délibéré sera rendu le 26 juin^[1].

Des militants locaux, mobilisés de longue date contre le projet de « *poubelle nucléaire* » font aussi l'objet d'une enquête pour association de malfaiteurs. « *A priori, l'enquête concerne l'ensemble des personnes actives sur le terrain à Bure* », explique l'une d'elle, qui a fait l'objet d'une perquisition à son domicile fin 2017. Il est impossible d'en savoir plus sur le contenu du dossier à ce stade. La peine encourue pour participation à une « *association de malfaiteurs* » peut aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

À NOTRE-DAME-DES-LANDES, 6 ZADISTES EMPRISONNÉS

Pour les militants interpellés à Bure, à Notre-Dame-des-Landes ou à Paris, la justice se rend exceptionnellement vite. À Notre-Dame-des-Landes, entre début avril et début mai, 70 personnes ont été arrêtées. Dès le 17 avril, une semaine après le début des opérations de destruction ordonnées par la préfecture, quatre zadistes sont condamnés à des peines de prison avec sursis et deux à des peines de six et huit mois de prison ferme. En mai, une vingtaine de procès se sont déroulés. Résultat : cinq peines de prison ferme dont une d'un an. Le 1^{er} juin, un zadiste vient d'être condamné à deux ans de prison ferme.

LE 1^{ER} MAI À PARIS, 200 ARRESTATIONS

Le 1^{er} mai, la manifestation parisienne réunit des dizaines de milliers de personnes. Dans les heures qui suivent les échauffourées et le saccage d'un restaurant McDonald's, la police procède à plus de 200 interpellations, 100 personnes sont placées en garde à vue. Moins de 30 personnes sont finalement poursuivies. Le 4 mai, 16 manifestants sont jugés pour avoir participé à un « *groupement, même temporaire, en vue de commettre des dégradations* ».

« *Au fil des débats, on découvre des dossiers vides qui, pour la plupart, ne reposent que sur une tenue "sombre" portée un jour de manif* », rapporte Streetpress le lendemain du procès. Une seule personne sera condamnée ce jour-là, à une amende, pour détention d'un fumigène. Le 30 mai, un deuxième procès s'est tenu pour des interpellés du 1^{er} mai. Une personne est condamnée à cinq mois de prison, dont un ferme, mois qu'elle a déjà passé en détention provisoire. Une autre personne, enfermée en détention provisoire, est finalement acquittée. D'autres délibérés seront rendus le 9 juillet.

40 LYCÉENS PLACÉS EN GARDE À VUE

Le 22 mai, toujours à Paris, plus de 100 personnes dont 40 mineurs sont arrêtées et placées en garde à vue pour avoir occupé sans violence le lycée Arago, en marge de la manifestation de la fonction publique. Treize mineurs ont été mis en examen. Leur délit ? L'« *intrusion dans un établissement scolaire* ». Ce type d'intrusion, même sans violence, est passible de poursuites depuis une loi votée en 2010, sous Sarkozy, visant à renforcer « *la lutte contre les bandes violentes* », et à, théoriquement, protéger les élèves et les personnels scolaires et enseignants... Les personnes interpellées sont également mises en cause par la justice pour « *participation à un attroupement en vue de la préparation de dégradations ou de violences* ».

Cet autre délit déjà reproché aux manifestants du 1^{er} mai a également été créé par la même loi de 2010. Cette loi votée sous Sarkozy « *a fait un re-*

1. Le 13 février, deux militants de Bure étaient déjà jugés pour avoir participé à la destruction d'un mur en béton de l'Andra en août 2016. Ils ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis et 3000 euros d'amendes.

tour en force dans la répression des manifestants », souligne le syndicat de la magistrature dans un communiqué après les arrestations massives du lycée Arago. Pour le syndicat, ces deux nouvelles infractions pénales, utilisées par les autorités, « procèdent d'un mouvement qui vise à pénaliser, non pas un dommage social réel mais une potentialité ». Il s'agit, poursuit le communiqué, de « dissuasion à destination des jeunes mobilisés partout ailleurs ».

« Les participants arrêtés ont été parqués plusieurs heures de suite dans des cars sans aucune information, nourriture, boisson ni même lumière, avant d'être dispatchés dans plusieurs commissariats pour des mises en garde à vue. Parmi eux, 40 mineurs et 88 majeurs dont certain.e.s sont nos enfants, et dont nous n'avons eu aucune nouvelle avant le lendemain », dénonçaient des dizaines d'intellectuels et de personnalités politiques dans une tribune publiée dans Libération le 29 mai. Un photjournaliste a aussi été placé en garde à vue et détenu pendant trois jours.

UNE RÉPRESSION QUI VISE L'INTENTION PLUTÔT QUE L'ACTE

« Depuis dix ans, la répression du mouvement social est de plus en plus importante. C'est l'effet entre autres de la loi de 2010 sur les violences de groupe, qui rappelle fort la loi anti-casseur de 1970 », souligne Jean-Jacques Gandini, ancien président du syndicat des avocats de France. Cette « loi anti-casseur » avait été abrogée par Mitterrand en 1981.

« Ce sont des lois de plus en plus répressives, adoptées pour un motif affiché qui n'a rien à voir avec la répression de manifestants, mais qui sont ensuite utilisées contre les mouvements sociaux. Comme les lois antiterroristes, qui ont été finalement employées contre des activistes de la conférence climatique de 2015 et contre des opposants à la loi Travail. Nous constatons de plus en plus d'actions préventives contre des activistes, qui visent l'intention plutôt que l'acte. Ceci est particulièrement préoccupant. »

PROCÈS À RÉPÉTITION POUR LES SOLIDAIRES DES RÉFUGIÉS

Ils ont aidé des réfugiés à passer la frontière, ils sont poursuivis et risquent de cinq à dix ans de prison pour aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier de personnes de nationalité étrangère. Le 30 mai, Martine Landry, militante d'Amnesty International, était jugée pour avoir accompagné, en 2017, deux mineurs isolés depuis un poste frontière italien jusqu'à la frontière française. Cet acte aurait pu envoyer cette femme en prison pendant cinq ans, et lui coûter jusqu'à 30.000 euros d'amende. Le parquet a toutefois demandé la relaxe. La décision sera rendue le 13 juillet.

Martine Landry n'est pas seule à passer devant les juges pour avoir aidé des exilés. Le 31 mai, s'est tenu le procès des « trois de Briançon », trois jeunes activistes suisses et italiens arrêtés le 22 avril pour avoir participé à une marche dans les Alpes, à la frontière franco-italienne, aux côtés de ré-



fugés. Cette mobilisation répondait à une action « anti-migrants » organisée la veille par le mouvement d'extrême droite des Identitaires. Ces derniers n'ont pas été inquiétés, contrairement aux trois activistes de Briançon, poursuivis pour aide à l'entrée irrégulière, « en bande organisée ». Avec cette circonstance aggravante, ils risquent potentiellement dix ans de prison.

Ils sont cependant sortis libres de l'audience le 31 mai. Le tribunal de Gap a décidé de renvoyer leur procès en attendant la décision de la Cour constitutionnelle sur une question prioritaire de constitutionnalité qu'avait posé Cédric Herrou après sa condamnation en août. Le militant de la vallée de la Roya avait écopé en appel de quatre mois de prison avec sursis pour avoir lui aussi aidé des migrants. Selon lui, cette condamnation s'apparente à un « délit de solidarité » et contrevient au principe de fraternité inscrit dans la constitution. Depuis début mai, trois corps de migrants ont été découverts dans cette zone montagnaise et frontalière.

DE BRIANÇON À CALAIS...

Le 29 mai, ce sont deux militants de Calais qui sont passés en procès pour des messages à caractère humoristique mais perçus comme diffamatoires, l'un par des policiers, l'autre par la maire de Calais, alors que celle-ci venait d'interdire la distribution de repas aux exilés. Le jugement sera rendu en juillet. La liste n'est pas exhaustive : trois retraités du sud de la France sont poursuivis pour avoir transporté gracieusement dans leur voiture quelques exilés à la frontière italienne. Une Italienne est poursuivie en France pour le même motif (voir le site Délinquants solidaires)...

Les députés de la majorité avaient assuré avoir supprimé ce « délit de solidarité ». Il n'en est rien, ont répliqué les associations d'aides aux migrants. « Même avec les modifications apportées par l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen du projet de loi "asile-immigration", le "délit de solidarité" subsiste. Des poursuites injustes comme celles qui visent Martine Landry continueront d'être possibles si la loi est adoptée en ces termes », a déclaré Jean-François Dubost, d'Amnesty France. « Sur le délit de



solidarité, il y avait toujours des personnes inquiétées, ponctuellement. Cette fois, nous faisons face à une multitude de poursuites devant les tribunaux. Le parquet est particulièrement actif sur le sujet », constate maître Claire Dujardin, du syndicat des avocats de France.

BLESSÉS PARTOUT, JUSTICE NULLE PART ?

« Un autre aspect inquiétant en ce moment, c'est l'armement des forces de l'ordre, ajoute l'avocate. Nous voyons des policiers qui évacuent des universités avec dans leur chasuble des grenades et des flashballs. Normalement l'usage des armes par les forces de l'ordre doit être nécessaire et proportionné », rappelle-t-elle. Les blessés par la police se font de plus en plus nombreux depuis plusieurs mois, que ce soit dans le verdoyant bocage de Notre-Dame-des-landes ou sur les campus plus bétonnés.

Le 9 mai, la police, dont de nombreux agents de la brigade anti-criminalité qui ne sont pas particulièrement formés à ce type de mission, évacuent l'université occupée de Toulouse. Pendant l'opération, un étudiant est sérieusement blessé au thorax puis hospitalisé après l'explosion d'une grenade de désencerclement, qui blesse aussi légèrement deux policiers. Le 22 mai, sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, Maxime, 21 ans, a la main

arrachée par l'explosion d'une grenade tirée par les forces de l'ordre. En août dernier, à Bure, Robin, un manifestant antinucléaire avait été sévèrement blessé au pied dans les mêmes circonstances.

Après la manifestation parisienne du 1er mai, les « street medics » ont recensé trois manifestants envoyés aux urgences pour des plaies au crâne. Sans compter les fractures, les hématomes, les malaises et brûlures dus aux gaz lacrymogènes... À Notre-Dame-des-Landes, le collectif de soignants de la Zad a comptabilisé plus de 300 blessés entre le 9 avril et la mi-mai, principalement à cause des flashballs, des grenades assourdissantes et de désencerclement (voir notre article). « Les violences policières n'augmentent pas forcément, elles ont toujours été là. Mais elles sont de plus en plus impunies », observe Jean-Jaques Gandini.

Rachel Knaebel

Photos : Serge D'Ignazio
(manifestation interprofessionnelle du 9 avril 2018 à Paris)

Un article publié en juin 2018 par

basta!
www.bastamag.net

« JE PENSE QUE LES VIOLENCES POLICIÈRES SONT LIÉES À UN RÉFLEXE DE PEUR »

Entretien avec une policière qui a souhaité garder l'anonymat, n'ayant pas l'aval de sa hiérarchie pour répondre à nos questions.

Quel est votre regard sur les violences policières en tant que policière ?

Quand je suis rentrée dans la police, il y a 18 ans, je me suis posé la question de savoir où je posais mes limites, quand je dirai stop ou non, à quel moment j'écrirai contre mes collègues. Mais c'est compliqué, la police est une corporation, tu ne veux pas te mettre tout le monde à dos. Il y a aussi la violence légale, celle utilisée en position de légitime défense par exemple. Personnellement, je n'ai presque jamais vu de violences policières que j'appelle, moi, réelles. J'ai vu une fois un mec menotté se faire gifler, j'avais demandé au chef de brigade d'arrêter en lui disant que c'était scandaleux, j'avais cinq mois de police. Je suis partie dans un service d'investigation quasiment tout de suite, je suis donc moins confrontée aux violences de terrain.

J'ai eu des victimes de viol horribles en face de moi, et forcément, tu vis un peu l'histoire de la fille. Au moment de l'interpellation, tu as encore en tête son visage, ses mots, sa douleur. Je ne dis pas qu'il n'y a pas un ou deux coups qui partent quelques fois, mais c'est plus dans le feu de l'action. Tu vis tout le ressenti de l'autre, tu es humain et toute la violence que tu emmagasines, elle ressort, on n'a aucun exutoire.

À l'école de police, j'ai été confrontée à des violences contre la police. À Marseille, l'école est située dans les quartiers nord, c'est une cité. Tu te retrouves là-bas avec des gens qui n'étaient jamais sortis de leur campagne. Les mecs avaient peur de tout, peur de sortir. Ils allaient être flics, ar-

més sur le terrain, mais n'étaient pas préparés. J'ai porté l'uniforme trois mois, je me suis fait traiter de facho, on m'a balancé des trucs, je me faisais insulter. Pour les gens, tu n'es qu'un uniforme, un agent de l'État.

Peut-être que je me trompe, mais je pense que les violences policières sont liées à un réflexe de peur. Je ne dis pas

« J'AI PORTÉ L'UNIFORME TROIS MOIS, JE ME SUIS FAIT TRAITER DE FACHO, ON M'A BALANCÉ DES TRUCS, JE ME FAISAIS INSULTER. »

qu'il n'y a pas deux trois sadiques qui profitent de leur fonction, mais je pense que souvent, on frappe de peur d'être frappé.

On ne sait pas comment se défendre, on est en sous-effectif. J'ai commencé dans le 93. Dans les cités on se faisait balancer des frigos, on avait la peur au ventre, au moindre truc on sentait que ça pouvait partir parce qu'on n'avait pas les moyens pour agir.

Comment évoquez-vous le sujet entre collègues ?

On en parle au café comme ça, surtout des événements médiatisés, et plutôt sur un côté défensif de la police. L'esprit de corps se met tout de suite en branle, on entend : « *pour une fois que c'est la police qui dérape alors que personne ne parle des violences que l'on subit au quotidien* ». Pour moi, Théo, c'est la dernière grande affaire dont tout le monde a parlé, mais quasiment aucun policier ne dira que ce jeune a subi des violences policières. J'ai même entendu dire qu'il avait été violé avant dans le cadre d'un trafic de stup. C'est l'explication donnée par plein de flics, je trouve ça hallucinant. Personnellement, je suis sûr qu'il y a eu des violences, qu'il s'est fait violer et que c'était fait exprès, parce qu'il faut y aller quand

même... Mais quasiment 95 % des flics vont dire que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas possible sur la voie publique, qu'il y a le pantalon, que la matraque ne peut pas rentrer, etc.

Certains justifient-ils ces violences ?

Ils ne te diront jamais que ce n'était pas nécessaire, même quand quelqu'un est frappé dans un commissariat, par exemple en cellule. Le policier qui a trente gardés à vue à gérer et qui a un mec qui le fait chier, qui l'insulte toute la journée, qui hurle, qui veut sa clope, ci, ou ça... À un moment donné, s'il n'arrête pas, il arrive et lui fout deux torgnoles. Ça, ça doit être quotidien. Mais on est quand même beaucoup plus cadrés qu'avant. Les anciens disent qu'ils s'arrangeaient, qu'ils les fracassaient pour qu'ils arrêtent de les faire chier. Aujourd'hui tu ne peux pas faire n'importe quoi, et heureusement. Les policiers peuvent se sentir protégés, ou pas, par le commissaire. Mais si une affaire qui dérape est médiatisée, ils sont obligés de tout recadrer.

« IL Y A DES FLICS QUI N'EN PEUVENT PLUS DE SE FAIRE INSULTER TOUT LE TEMPS. ALORS POUR FAIRE CHIER, TU PEUX CONTRÔLER PLUSIEURS FOIS LES MECS, MÊME SI TU CONNAIS LEURS NOMS, TU SAIS QU'ILS ONT TOUJOURS DU SHIT. »

L'évolution de la doctrine du maintien de l'ordre, avec des tirs directs sur les manifestants au flashball ou LBD, change-t-elle la donne ?

À Paris, en n'allant pas aux violences systématiquement justement, je pense que la police a super bien géré avec les black-blocs. Ce n'est que du matériel, et ça a évité des violences très graves. S'ils étaient intervenus, il y aurait eu des dommages collatéraux. Je ne dis pas que eux, il faut les frapper, mais c'est eux qui voulaient aller à la baston et ça aurait dégénéré parce qu'en manif, je pense que tu n'as pas le temps de faire le tri.

Que dire des violences policières moins spectaculaires, brimades, insultes, intimidation dont certains se disent victimes au quotidien ?

C'est un jeu qui s'instaure. Bien, pas bien, je n'en sais rien. Il y a des flics qui n'en peuvent plus de se faire insulter tout le temps. Alors pour faire chier, tu peux contrôler plusieurs fois les mecs, même si tu connais leurs noms, tu sais qu'ils ont toujours du shit. Tant que ça reste illégal, tu sais que tu auras toujours un moyen, dans 95 % des cas, de faire chier encore plus l'autre et de le ramener. Ce sont des violences quotidiennes, bien sûr, mais je pense qu'elles viennent des deux côtés, sans que cela n'excuse pour autant les comportements inadmissibles. Mais je trouve qu'on n'est tellement pas encadrés. J'ai la chance de ne pas être sur le terrain, de ne pas être dans des situations délicates, qui font que c'est plus facile pour moi de dire que c'est inacceptable.

Les policiers réclament plus de moyens, de matériel, d'effectifs. Cela pourrait-il contribuer à réduire les cas de violence ?

Ça permettrait au moins de ne pas mettre des fonctionnaires de police en danger dans les cas d'intervention en sous-effectif. Car c'est ce qui fait que tu as peur, que les tensions montent et que, souvent, ça dégénère. Nos moyens sont minables, ils ont changé nos armes, mais on n'avait pas besoin

de ça, il y avait plein d'autres choses à faire avant. On achète souvent notre papier toilette, il y a des astreintes qui ne sont pas payées, des contrats avec Renault se sont même arrêtés parce que la police ne payait pas... Il faut voir les conditions dans lesquelles on bosse, et la réalité du quotidien du flic, c'est hallucinant.

Comment pourrait-on rétablir un lien de confiance qui semble brisé dans certains quartiers ?

Je pense que la confiance est compliquée à établir, mais là où elle a été complètement annulée, c'est avec Sarkozy et la fin de la police de proximité. Cette police existait depuis longtemps, avec des gens qui étaient dans le même secteur, qui connaissaient tout le monde. Il n'y avait rien de mieux que la police de proximité. Là, on a des gros secteurs et tu ne peux pas connaître tout ce qu'il s'y passe.

Et puis dans une cité, ceux qui emmerdent sont souvent toujours les mêmes, ce sont les dealers. Les gens nous disent : « *mais pourquoi vous ne les arrêtez pas ?* ». La procédure pénale est tellement lourde que pour monter un dossier qui sera suivi derrière, c'est compliqué. Les gens ont l'impression que les flics laissent faire et que celui qui se fait emmerder, c'est le mec qui va bosser tout les matins, celui qui est cool. Je crois que c'était Valls qui avait mis des cars de CRS pour arrêter un trafic dans une cité, mais les dealers avaient passé des « contrats » pour aller dealer à côté. Les CRS étaient posés de 8 h à 22 h, mais comme il fallait justifier, il faisaient chier des gens qui vivaient normalement, les autres allaient ailleurs et revenaient dealer dans la cité à 22 h.

À un moment ils avaient donné des numéros d'identification aux policiers, les RIO^[1]. On s'est sentis encore plus contrôlés, mais c'est très facile de les échanger. En fait tu ne sais jamais qui était là... C'était un coup d'épée dans l'eau pour faire plaisir au public, mais ce n'est pas faisable.

Propos recueillis par Guillaume

1. Pour Référentiel des identités et de l'organisation. Ce matricule doit être porté par quasiment tous les policiers depuis le 1^{er} janvier 2014.

« NOS MOYENS SONT MINABLES, ILS ONT CHANGÉ NOS ARMES, MAIS ON N'AVAIT PAS BESOIN DE ÇA, IL Y AVAIT PLEIN D'AUTRES CHOSES À FAIRE AVANT. »

L'ARSENAL «



1



2



3



6



7



8



12



13



14

FAMILLE COURAGE



Depuis la mort d'Adama Traoré à la suite d'une interpellation policière, tous ses frères et sœurs se sont investis dans une quête de vérité. Malgré les pressions subies et l'acharnement de l'État.

« Nous sommes rassemblés devant le tribunal de Pontoise pour dénoncer l'acharnement judiciaire que subit ma famille. D'ailleurs, j'ai demandé à mes frères de ne pas m'accompagner aujourd'hui pour éviter qu'un quatrième ne se retrouve en prison », clame Assa Traoré sous le regard des policiers sécurisant l'accès au palais de justice. Le froid glacial de ce mardi 19 décembre n'a pas découragé les soutiens les plus fidèles de la famille Traoré.

Le désir de vérité et de justice anime Assa depuis maintenant dix-huit mois. Depuis la mort d'Adama, son petit frère, dans la cour de la gendarmerie de Persan, dans le Val-d'Oise. Sa voix ne tremble pas, ses mots brisent les ta-

bous, ses silences percutent les esprits, sa colère ne plonge jamais dans le pathos. À chaque prise de parole, le même réflexe : arborer le tee-shirt « Justice pour Adama », citer le nom d'Adama Traoré autant de fois que possible et rappeler les faits - rien que les faits -, pour contrer la multitude de mensonges et d'approximations énoncés tour à tour par les gendarmes, le procureur de la République de Pontoise, Yves Jannier, et la maire de Beaumont-sur-Oise, où vît la famille Traoré.

DES FRÈRES POURSUIVIS PAR LA JUSTICE

Depuis qu'ils ont forcé le destin en obtenant une seconde autopsie et en

rétablissant un début de vérité, les Traoré subissent un acharnement judiciaire sans fin. En un an et demi, trois frères ont été placés derrière les barreaux, un quatrième a passé 53 heures en garde à vue. Yacouba, l'un des plus jeunes, est poursuivi pour violences envers un ancien codétenu d'Adama, mais aussi pour l'incendie d'un bus lors des révoltes dans le quartier Boyenval, et pour violences envers les forces de l'ordre. Des faits renvoyant au 19 juillet 2016, jour de la mort d'Adama. Cherchant son frère partout, il a effectivement mis son pied dans la porte de la gendarmerie pour entrer et exiger des réponses. Quant à Bagui, seul témoin de ce jour funeste, il est mis en examen depuis plus d'un an. Il risque notamment la plus lourde peine

prévue par le code pénal, car il est poursuivi pour « tentative d'assassinat sur personnes dépositaires de l'autorité publique ». En cette période de fêtes, c'est au parler que la famille lui a porté son colis de Noël. Passage obligé par la fouille, poussée jusqu'aux sous-vêtements. La petite joie des retrouvailles a rapidement été ternie. Dernièrement, des accusations de trafic de drogue et d'extorsion de fonds sont venues allonger la liste des méfaits imputés à la famille. « Il ne manque plus que trafic d'armes et terrorisme », glisse Assa.

Un entêtement, une obsession de l'État vécus comme une machination visant à désarçonner les Traoré sur le plan moral, physique et financier, puisque chaque nouvelle poursuite engendre des frais de justice. Leurs économies y sont déjà passées, une cagnotte en ligne^[1] permet de les aider ponctuellement. « On s'attend tous à être arrêtés un de ces jours, confie Lassana, l'un des aînés. Je viens d'avoir un petit garçon, j'aimerais avoir l'esprit plus serein. Nous sommes presque obligés de nous justifier d'avoir perdu quelqu'un. C'est vraiment le monde à l'envers. Nous n'avons même pas pris le temps de souffler et de vraiment prendre conscience que notre petit frère n'est plus là. »

ASSA, LA SOEUR GUERRIERE

Devant le tribunal de grande instance de Pontoise, où s'est jouée une partie du tragique destin de sa famille, Assa Traoré n'a pas peur. « Aujourd'hui, j'ai le micro, venez me chercher, laissez mes frères tranquilles !, lance-t-elle en guise de défi. Si on m'enferme, le combat continuera, plus fort ! » À 32 ans, elle mène ce combat jour et nuit. Chacune de ses journées ressemble à un marathon sans ligne d'arrivée. Son téléphone sonne ou vibre sans arrêt. Elle dégaine ses écouteurs dès qu'un appel urgent arrive. Sur le qui-vive, toujours. Parfois érigée malgré elle en symbole de la lutte contre les violences policières, elle ne se revendique jamais porte-parole d'une cause. Elle reste bien ancrée dans le réel, les responsabilités ne l'effrayent pas.

Devenue éducatrice en prévention spécialisée par vocation, Assa connaît bien la précarité des familles, le quotidien de ces jeunes confinés dans les quartiers populaires. Une casquette de grande sœur qu'elle a également enfilée chez elle à la mort de son père. Elle n'avait que 14 ans mais était « la plus grande parmi les plus jeunes ». Alors elle a assumé : les devoirs des enfants, les réunions à l'école, les papiers administratifs, les convocations au commissariat, les coups de téléphone à l'avocat... Car la famille n'a jamais caché quelques soucis avec la justice. « Elle m'a surpris, elle s'est vraiment dévouée pour le bien-être de tous, le bon fonctionnement de la cellule familiale et de la maison, confie Lassana. À la mort d'Adama, elle a naturellement réagi comme une maman qui perd son fils et qui est prête à tout pour connaître la vérité. »

Et obtenir la reconnaissance de dignité à laquelle elle et les membres de sa famille ont droit. Comme lorsqu'elle force le protocole présidentiel lors de leur venue au Mali pour l'enterrement d'Adama. « J'ai dit aux officiels que si je ne voyais pas le président malien avant mon départ, je lui ferais la pire médiatisation possible, car l'ambassade du Mali n'a pas pris position face à ce qu'on a subi, raconte-t-elle. Il nous a reçus juste avant mon vol de retour, avec sept ou huit ministres, et il a mis le ministre de la Justice à notre disposition chaque fois que celui-ci vient en France. Ils ont essayé de se rattraper comme ils pouvaient. » Un culot efficace, mais dont sa mère a eu un peu honte. « Elle a immédiatement dit au Président: "Excusez-les, ce sont des enfants français !" », se souvient Assa, amusée.

Dans le livre Lettre à Adama^[2], coécrit avec la journaliste Elsa Vigoureux, Assa Traoré dévoile la source de son énergie : sa famille. « Nos douleurs heurtées les unes aux autres fabriquent comme une électricité en moi. Je vais te défendre, je vais nous défendre. Savent-ils qui nous sommes ? », écrit-elle. « Derrière le visage d'Assa que tout le monde voit, il y en a quinze autres avec la même rage et la même envie de vérité. Ils ne sont pas tombés sur une famille quelconque », souligne son grand frère, né d'un premier mariage.

L'ENTRAIDE DANS LEURS GÈNES

Le père d'Assa et de ses frères et sœurs, Mara-Siré Traoré, était le ciment de cette famille de 17 enfants, âgés de 20 à 45 ans. Et même s'ils n'ont pas tous la même mère, il n'y a jamais eu aucune différence entre eux. Pas une famille recomposée, mais « une famille complémentaire ». Leur enfance et les valeurs de leur père ressurgissent dans leur combat : la détermination, la communication, la dignité. Et l'entraide qui avait déjà poussé leur père à quitter son Mali natal pour la France, afin de subvenir aux besoins de sa famille restée au pays.

Un même désir de vérité a réuni les frères et sœurs après la mort d'Adama. Et chacun a trouvé sa place dans ce combat, selon son tempérament, son expérience et ses envies. Youssouf pour la logistique, Cheikné toujours présent aux événements, tout comme Baï et ses copines, qui aident volontiers... Mais il y a aussi ceux qui restent davantage dans l'ombre. « Ma sœur Koudjé, qui vit à Barcelone, n'est pas sur le terrain, mais son côté affectueux est très précieux pour nous rassurer quand ça ne va pas, prendre les enfants en vacances, nous aider dans notre vie de tous les jours, confie Assa. Quant à Lassana, c'est le grand frère par excellence. Aucune décision n'est prise sans lui ! »

Un amour sincère au quotidien. Tous s'excusent de ne pas être objectifs quand ils décrivent la place d'Adama dans leur « famille formidable » : un sourire imperturbable, un tonton joueur, un fan absolu de football, un globe-trotter, un justicier pour ses amis, conciliant et téméraire, ce qui le conduisait parfois à se heurter aux forces de l'ordre...

Cette solidarité sans faille s'est forgée au sein du comité Justice et vérité pour Adama. Les nombreux amis du jeune homme et de la famille ainsi que des voisins s'y sont ajoutés, élargissant le cercle de confiance. « Notre famille vit à Beaumont-sur-Oise depuis plus de trente ans, alors les habitants nous connaissent, et tous ont été choqués par la mort d'Adama. Depuis, ils nous aident, nous soutiennent dès qu'il y a un événement », déclare Samba Traoré, très impliqué dans le combat local. Il avait notamment mis en place une mé-

1. www.justicepouradama.com/soutenir/

2. Lettre à Adama, Assa Traoré avec Elsa Vigoureux, Seuil, 2017

DOSSIER VIOLENCES POLICIÈRES

diation autonome pour calmer les tensions nées dans le quartier Boyenval à la suite du drame. Même ce geste d'apaisement a été réprimé par les autorités. Une réalité en contradiction avec l'image de voyous véhiculée par les autorités.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Se fiant à leur instinct, les Traoré ont su s'entourer des bonnes personnes, que ce soit leur avocat, Me Yassine Bouzrou, ou des militants de longue date reconnus, comme Almamy Kanouté, malheureusement habitué à accompagner les victimes des violences des forces de l'ordre. « *Je leur ai dit qu'il y aurait des hauts et des bas, qu'il faudrait rester sur ses gardes, car ce sont à chaque fois les mêmes mécanismes qui sont utilisés par l'État. Je ne compte plus le nombre de familles à qui on a demandé de ne pas faire de bruit, d'avoir confiance en la justice, explique Almamy Kanouté, devenu un ami d'Assa. Mais la priorité absolue est qu'ils se fient toujours à leur ressenti, d'avoir le dernier mot, car personne ne peut se mettre à leur place !* »

Un conseil notamment appliqué aux médias. L'un des premiers réflexes d'Assa a été de prévenir certains journalistes de la mort d'Adama. Sa hantise : que le décès de son frère soit

résumé en deux lignes, noyé dans la rubrique « *faits divers* » des journaux. Depuis, Assa et le comité gèrent intelligemment leur communication, notamment via leur page Facebook : affiches, textes factuels ou plus personnels, appels à se mobiliser, vidéos de témoignages, et même une reconstitution de la poursuite et de l'interpellation d'Adama dans les rues de Beaumont-sur-Oise.

Une transparence et une intransigeance assumées pour tout maîtriser. Les apparitions publiques aussi. Hawa, sœur jumelle d'Adama, et Lassana participent aux événements organisés près de chez eux, dans le sud de la France. Mais Assa est toujours la plus demandée. Charismatique et très à l'aise devant les caméras ou en public, elle a joué un rôle déterminant dans la diffusion de leurs messages, de leur quête de vérité.

Cette fratrie représente une nouvelle génération née en France, qui ne veut plus raser les murs, baisser la tête et se taire. Ces hommes et ces femmes ont entamé malgré eux leur mue vers le militantisme de terrain, mais restent vigilants face aux tentatives de récupération par les politiques ou certaines associations. L'an passé, ils n'ont pas marché pour la justice et la dignité avec les autres familles victimes de violences policières, mais ils seront présents cette année, le 17 mars. « *Le*

mot "convergence" est souvent employé, mais ce n'est pas encore le moment pour nous, même si nous apportons régulièrement de la force à d'autres luttes. Si nous devons nous unir un jour, ce sera pour changer ce système, car les forces de l'ordre ne se lèvent pas le matin en se disant "je vais tuer Adama Traoré, Zyed et Bouna, Lamine Dieng, ou violer Théo". L'affaire Adama n'est pas que judiciaire, elle est politique. »

Pour Assa, le combat pour son frère, pour ses frères, passe avant tout. Dans l'affaire d'Adama, trois plaintes ont été déposées pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », pour « non-assistance à personne en danger », et contre une gendarme pour « faux en écriture publique et dénonciation calomnieuse ». Les auditions des forces de l'ordre, des pompiers, du Samu, des témoins - dont Bagui - sont en cours. L'espoir de voir les gendarmes mis en examen et d'obtenir un procès fait tenir la famille debout, plus soudée que jamais.

Vanina Delmas

Un article publié en janvier 2018 par

Politis



UN ÉTAT POLICIER ?

L'ONU est inquiète des dérives de l'antiterrorisme en France. Ce sont les conclusions préliminaires de Fionuala Ní Aoláin, la rapporteure spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste. Après dix jours d'entretiens en mai, elle a remis un premier rapport au gouvernement qui exprime ses préoccupations. Pour elle, la loi SILT (Loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme) adoptée en octobre 2017, qui devait mettre un terme à l'État d'urgence, « instaure de facto un état d'urgence qualifiée dans le droit commun français ».

Elle s'inquiète aussi de la création d'un délit spécifique d'apologie du terrorisme en 2014, qu'elle juge trop flou et dangereux. « *Il ne fait aucun doute que l'État ait le droit d'adopter légalement des restrictions visant à protéger l'ordre public, mais leur caractère exceptionnel est clairement remis en cause lorsque des mesures antiterroristes entraînent des conséquences profondes, durables et potentiellement disproportionnées pour l'exercice des droits humains fondamentaux et des libertés civiles.* » En 2015, la France avait fait savoir qu'elle comptait déroger à la convention européenne des droits de l'Homme dans le cadre de l'état d'urgence, puis utilisée l'arsenal anti-terroriste contre des défenseurs de l'environnement et pour restreindre le droit de manifester.

VANDALISME



EN BREF

LA FRANCE CONDAMNÉE 14 ANS APRÈS UNE ARRESTATION VIOLENTE

La France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à verser une indemnité record à Abdelkader Ghedir pour "traitements inhumains et dégradants". En 2004, le jeune homme traîne alcoolisé à la gare de Mitry-Villeparisis en Seine-et-Marne. Des agents de la RATP le soupçonnent à tort d'avoir jeté des cailloux sur les trains. L'arrestation est violente, il est plaqué au sol et reçoit un coup de genou au visage. Il est remis aux policiers, perd connaissance et se réveille d'un coma trois mois plus tard. Il souffre de nombreuses séquelles neurologiques et est paralysé à vie par une double hémiplégie. Une plainte est déposée par sa famille, mais un non-lieu a été prononcé, puis confirmé par la Cour d'appel de Paris et la Cour de cassation. Après 14 ans de procédures et un recours devant la CEDH, la juridiction européenne condamne finalement la France à lui verser 6,5 millions de dommages et intérêts.

MAINTIEN DE L'ORDRE



17,5 MILLIONS D'EUROS DE GRENADES



L'avis a été publié le 22 mai, le jour même où une grenade lacrymogène assourdissante arrachait la main d'un zadiste à Notre-Dame-des-Landes. Le ministère de l'Intérieur a validé une commande de 17,5 millions d'euros de grenades et de moyens de propulsion pour les quatre années à venir. Deux entreprises françaises, Nobel Sport et Aseltex ont remporté l'appel d'offre pour respectivement 12 millions et 5,3 millions. Nouvelle venue, la société allemande, Rheinmetall, remporte quant à elle un contrat de 360.000 €.

COLLOMB ATTAQUE

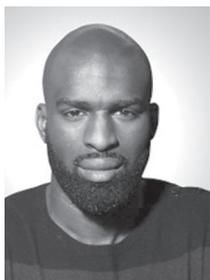
« *Il y a des policiers qui nous violent, il y a des policiers qui nous tuent, il y a des policiers qui nous violentent dans nos quartiers... Et nous, qui nous protége ?* » Cette phrase prononcée par Hadama Traoré (sans lien de parenté avec Adama Traoré, tué par la gendarmerie le 19 juillet 2016) devant le siège du syndicat de police Alliance en février dernier lui vaut une plainte pour « injure » de la part du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb et d'Alliance. Le militant d'Aulnay, qui souhaite aussi se présenter à la mairie, a fondé le mouvement « *La révolution est en marche* » pour dénoncer les violences policières et pour que cesse la stigmatisation des quartiers populaires. Plusieurs députés de la France insoumise lui ont apporté leur soutien en demandant au ministre de retirer une plainte qu'ils jugent dangereuse. Ce n'était pas du goût des policiers qui ont manifesté en juin devant le siège du parti politique. .

478

C'est le nombre de morts en 40 ans à la suite d'opérations policières en France, a recensé Bastamag. La moitié avait moins de 25 ans, 94 % étaient de sexe masculin et 270 d'entre elles ont été tuées par armes à feu.

RETOUR DE LA POLICE DE PROXIMITÉ : « CETTE POLICE ARRIVE TROP TARD, IL Y A EU TROP D'INJUSTICES ET D'IMPUNITÉS »

En août 2017, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a annoncé le retour d'une police de sécurité du quotidien prévue pour la fin de l'année. Supprimée par Nicolas Sarkozy en 2003 et grande promesse d'Emmanuel Macron, l'idée fait débat depuis longtemps. Le Bondy Blog a recueilli les témoignages d'un ancien policier et de militants associatifs engagés dans la lutte contre les violences policières.



**ALMAMY
KANOUTÉ**

Porte-parole et cofondateur du mouvement Émergence et éducateur à Fresnes :
« À l'époque de la police de proximité, on se sentait plus en sécurité, plus qu'aujourd'hui »

A l'époque de la police de proximité, on se sentait plus en sécurité, plus qu'aujourd'hui. Il y avait une forme de respect vis-à-vis des uns et des autres, un rapport respectueux, les gens se côtoyaient sans animosité. On n'avait pas à faire à des forces qui cherchaient à montrer qu'ils représentent l'autorité.

Il s'agit d'un problème de formation, un problème de fond qui reste politique. Le retour de la police de proximité arrive un peu trop tard, alors qu'il fallait la laisser, à l'époque. Il y a eu trop d'injustices et d'impunités, trop d'affaires, entre temps. Aujourd'hui, cela ne va pas arranger les choses. Tant que la police ne fera pas le ménage en son sein, rien ne pourra changer dans les relations entre forces de l'ordre et habitants. La police de proximité est une belle idée, peut-être même qu'Emmanuel Macron y consacra des moyens nécessaires, mais le problème de fond ne sera pas réglé. Des réalités vont resurgir. Il faut imaginer une famille victime de violence policière se retrouver nez à nez avec un policier de proximité. Il n'y est pour rien, mais il incarne l'autorité. Si on a une société malade, on ne peut pas avoir une police en bonne santé.

**YVES
LEFEBVRE**



Secrétaire général d'Unité SGP-police Force ouvrière et ancien policier : « Tout le monde était gentil et on avait oublié la répression »

La police de proximité, c'était une police à papa, une doctrine angélique. Entre 1998 et 1999, j'étais affecté dans un quartier dit sensible de Lorient, en Bretagne. Notre mission : une présence du lundi au vendredi, de 12h à 20h. En dehors de ces horaires, il n'y avait pas de policiers. On patrouillait à trois, j'étais accompagné de deux apprentis. On disposait de très peu de moyens, on se déplaçait même en autobus ! Il fallait faire du relationnel exclusivement, tranquilliser et surtout éviter de réprimander. Les relations avec les commerçants et la population semblaient apaisées. C'est simple, tout le monde était gentil et on avait oublié la répression. On ne faisait pas notre métier de flic, on devait fermer les yeux sur beaucoup d'infractions.

Un retour à cette doctrine serait une grossière erreur. Aujourd'hui il faut mettre un terme aux zones de non-droit, mais pas n'importe comment. Aujourd'hui une tranche de la population, qui grossit, voit arriver la police uniquement sous le prisme de l'affrontement.

Je ne suis pas catégoriquement opposé à la mise en place de la « police de sécurité au quotidien ». Mais il faudra réorganiser l'institution en amont, donner davantage de moyens à la police nationale, renforcer le service général et le dispositif police-secours, mais surtout en finir avec la politique du chiffre créée par Sarkozy. Si c'est pour faire ce qui a été fait sous Lionel Jospin, je suis défavorable. Si c'est pour refaire ce qui a été fait sous Nicolas Sarkozy, je suis encore plus défavorable, car on est passé du tout angélique au tout répressif. C'est un juste milieu entre les deux qui est nécessaire, concilier prévention et répression.

GAËLLE VAN DER MASLOW



Cofondatrice du collectif citoyens & policiers : « Les policiers manquent surtout de moyens et d'effectifs. C'est cela qui crée des tensions avec les citoyens »

Nous sommes favorables à la police de proximité, mais il faut d'abord régler les problèmes de fond c'est-à-dire former la police, mettre les moyens nécessaires, des effectifs supplémentaires, créer du dialogue et du respect des deux côtés. Les policiers manquent surtout de moyens et d'effectifs. C'est cela qui crée des tensions avec les citoyens.

Je crains qu'ici ça ne soit qu'un effet d'annonce à la va-vite en début de quinquennat pour rassurer, car ce n'est pas faisable dans l'immédiat. Pour l'instant aucune indication n'a été donnée quant aux moyens qui seront alloués, les budgets,... aucun détail. Le temps que les effectifs soient formés, ce sera pour la fin du quinquennat !

AMAL BENTOUNSI



fondateur du collectif Urgence, notre police assassine : « Le problème, c'est que l'impunité continue »

Si cette future police est là pour apaiser les tensions, pourquoi pas. Mais on espère surtout que l'attitude des fonctionnaires change et qu'ils soient condamnés fermement. Car, le problème, c'est que l'impunité continue. Il n'y a pas de sanction par la justice, et ils se sentent donc au-dessus des lois. La police de proximité pourra peut-être limiter le contrôle au faciès et apaiser les tensions. Mais tout dépendra des directives que les agents recevront.



ABOUBAKAR SAKANOKO

Responsable de Zonzon 91 et cofondateur de l'association Block-Out radio à Grigny : « Après la suppression de la police de proximité, et en particulier sous l'ère Sarko, je me faisais contrôler cinq fois par jour, et de manière agressive ».

A l'époque de la police de proximité, j'avais entre 16 et 18 ans. Je me souviens d'un policier très connu dans le quartier de la Grande Borne, à Grigny. Il connaissait les gens et les appelait par leur prénom. Les agents connaissaient les familles, faisaient beaucoup de prévention, allaient voir les parents, donnaient des conseils aux jeunes, les aidaient. Des matchs de foot étaient organisés dans le quartier. On était dans la proximité, les relations étaient limite amicales entre la police et nous. Chose inimaginable aujourd'hui.

Cette police de proximité ne pourrait pas s'appliquer dans les mêmes conditions. Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui, si tu la mets dans les quartiers, ça fasse le même effet que dans le passé. La société a

changé, la jeunesse aussi. On est dans une autre époque. Le divorce entre jeunes et forces de l'ordre est bien consommé. Maintenant, il n'y a que des rapports froids et violents. Je crois même qu'aujourd'hui c'est plus violent qu'avant. D'un côté, le respect vis-à-vis des aînés semble avoir disparu. De l'autre, il y a un vrai problème de formation dans la police : ils ne sont pas sensibles à l'aspect médiation et n'ont aucune connaissance de l'environnement des quartiers. Ça parle mal, ça insulte, ça met des claques, même aux plus petits. Les gamins sont habitués à ça. On vit un spectacle hallucinant. On n'est que dans la répression depuis Sarkozy. Après la suppression de la police de proximité, et en particulier sous l'ère Sarko, je me faisais contrôler cinq fois par jour, et de manière agressive. J'ai senti la différence.

A Grigny, on ne peut pas nier les particularités de la ville. C'est la plus pauvre de France. Je vois tout le temps des jeunes être soit en colère soit désespérés parce qu'untel ne décroche pas d'emploi à cause de son adresse, un autre a l'impression de tourner en rond dans le quartier. La solution ? Il faudrait miser sur l'action sociale, donner plus de moyens aux éducateurs, aux animateurs, qui peuvent constituer une sorte d'intermédiaire entre jeunes et police.

Propos recueillis par Selim Derkaoui
Un article publié en août 2017 par le Bondy Blog



LES VIOLENCES POLICIÈRES SE GÉNÉRALISENT, CONSTATENT LES AVOCATS



Lors d'une journée de réflexion organisée par le Syndicat des avocats de France, de nombreux témoignages ont montré que les violences policières touchent en France de plus en plus de secteurs de la société : militants écologistes et sociaux, migrants, jeunes des quartiers populaires... Les réponses juridiques émergent peu à peu. Mais une prise de conscience de la société face à la « fabrique des monstres » est indispensable.

Quelle est l'issue la plus probable d'une plainte déposée par une victime de violence policière ? Le non-lieu. Dur constat, pour des avocats. C'est pourtant sur celui-ci que s'est ouverte la journée de réflexion et d'échanges sur les violences policières, organisée par leur syndicat, samedi 9 juin.

« Nous sommes dans un contexte d'urgence », a introduit Laurence Roques, présidente du Syndicat des avocats de France (SAF). « Il y a les migrants et les militants poursuivis au col de l'Echelle [Hautes-Alpes], la répression des manifestations, l'intervention militaire sur la Zad, les interpellations au lycée Arago... »

Cette violence est-elle isolée ou systémique ? À quel moment l'usage de la force par les forces de l'ordre devient-il illégal ? Comment les avocats

peuvent-ils y répondre, et en collaboration avec quels autres acteurs ? Voici quelques questions que s'est posé le syndicat, qui avait invité pour l'occasion militants, syndicalistes, associatifs, sociologues, « street médics », journalistes, victimes de ces violences. Devant une cinquantaine de personnes, la première table ronde a traité des opérations de maintien de l'ordre notamment lors des manifestations et sur les Zads, la seconde des violences policières dans les quartiers et contre les minorités.

UNE DOCTRINE DE RÉPRESSION

De cette dense journée ressort d'abord une historicité de ces violences. Eric Beynel, du syndicat Sud Solidaires, se souvient des manifesta-

tions de 1986, et de la mort de Malik Oussekine. « Après il y avait eu une modification des doctrines, moins de tirs tendus de grenades, la dissolution de la brigade des voltigeurs », responsables de la mort de l'étudiant. Pourtant ces violences se poursuivent, puisque « à Calais et sur le littoral les violences contre les migrants sont documentées depuis les années 1990 », note de son côté Solenne Lecomte de la Cabane juridique. Hervé Kempf, rédacteur en chef de Reporterre et intervenant à cette journée, place un point de basculement au 11 septembre 2001, les attentats et la lutte contre le terrorisme ayant « ouvert la voie à une doctrine de répression ». Les violences policières qui ont d'abord frappé les quartiers populaires « se sont ensuite transférées dans d'autres zones de la société », observe-t-il. Les manifesta-

tions anti-G8 ou G20 ont aussi eu leur lot de répression, comme le note Billy, « *street medic* » depuis huit ans. Le médecin porte assistance aux blessés en manif. « *En 2011, à Nice, lors des manifestations anti-G20, c'est la première fois que j'ai vu autant de sang, de blessés dus à des grenades* », se rappelle-t-il. Dans le monde de l'écologie, l'intervention César sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes en 2012 a fait date. Puis la répression des actions des militants climat lors de la COP 21 en 2015 à Paris a également marqué. « *On était dans le contexte post-attentats de janvier et novembre, l'état d'urgence a servi à justifier la répression* », dit Hervé Kempf.

VERS UNE LOGIQUE D'INTERPELLATIONS

« *En France, on va à contre-courant du reste de l'Europe, qui s'oriente vers la désescalade* », observe Claire Dujardin, avocate de la famille de Rémi Fraisse. « *Selon les autorités, il y a de plus en plus de violences de la part des manifestants, mais ce n'est pas le cas, il n'y a pas d'augmentation du nombre de blessés chez les forces de l'ordre. En revanche elles sont en sous-effectif alors que leurs missions augmentent. Surtout, il y a une évolution d'une doctrine de maintien de la foule à distance vers une logique de corps à corps pour interpellier.* »

Une évolution confirmée, le 8 juin, par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb lui-même, lors de sa visite au centre d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier (Dordogne), où il s'est félicité que des officiers de police judiciaire soient « *désormais insérés directement dans les rangs des unités de maintien de l'ordre* ».

Outre les gaz lacrymogènes, qui font bien plus que faire pleurer, particulièrement lors des expositions prolongées, plusieurs armes blessent voire mutilent lors des manifestations ou sur les Zads : LBD (lanceur de balles de défense), grenades à effet de souffle (la OF F1 a tué Rémi Fraisse, la GLI F4 a mutilé Robin Pagès et Maxime Peugeot), et grenades de désencerclement, liste Me Dujardin. « *On les qualifie d'armes non-létales, mais c'est juste qu'elles sont en-dessous d'un certain seuil statistique de mortalité* », précise Billy.

Un lourd silence se fait dans la salle

quand lui et une autre « *médic* » de la Zad décrivent les blessures des 330 personnes qu'ils ont prises en charge à Notre-Dame-des-Landes ces deux derniers mois : des morceaux de grenade de plus de deux centimètres logés à côté de la colonne vertébrale ou d'une artère vitale, des éclats multiples de grenades sur tout le corps, certains ne pouvant être retirés car logés dans des zones trop sensibles, des pertes de conscience, des tirs tendus de flash-ball touchant les yeux ou les parties génitales, provoquant d'impressionnants hématomes. « *Je me suis sentie comme en zone de guerre, le 11 avril, le troisième jour des expulsions, quand après une charge très violente et des tirs de GLI F4 il y avait six personnes au sol dans un champ, et il fallait évaluer le niveau de gravité de chacun pour décider qui évacuer en premier. Là on a appris que les gendarmes avaient tout bouclé, alors qu'on avait quelqu'un à envoyer à l'hôpital. Les gendarmes ont retardé son évacuation* », raconte Sarah, de l'équipe *médic*. Une atmosphère provoquant un stress post-traumatique : « *Il y a des dizaines et des dizaines de personnes qui en rêvent encore, réagissent à la moindre explosion* », ajoute la soignante.

Même si de nombreux témoignages montrent que les gendarmes ont frappé en situation offensive plutôt que défensive, il est difficile de prouver que l'on sort de la légalité. Le constat des avocats est que très peu de textes régissent l'usage des armes. « *Or s'il n'y a pas d'encadrement, il ne peut pas y avoir de problème !* » regrette Claire Dujardin.

HARCÈLEMENT POLICIER

Les violences policières prennent une autre forme quand elles ciblent les migrants ou ont lieu dans les « *quartiers* ». Dans ces derniers, « *les contrôles d'identité sont la porte d'entrée de la violence* », relève Slim Ben Achour, avocat. D'après les chiffres cités, 10 à 12 millions seraient menés chaque année, et viseraient principalement les jeunes noirs et arabes : c'est le contrôle au faciès. Certains peuvent subir plusieurs contrôles d'identité par jour, être emmenés au poste une heure ou plus pour « *vérification* », être déshabillés, brutalisés, humiliés, certains de ces actes étant qualifiés d'agressions sexuelles par les avocats.

« IL Y A UNE ÉVOLUTION D'UNE DOCTRINE DE MAINTIEN DE LA FOULE À DISTANCE VERS UNE LOGIQUE DE CORPS À CORPS POUR INTERPELLER. »

Ce harcèlement présente des similitudes avec celui subi par les migrants à Calais ou ailleurs. Les associations présentes (Gisti et Cabane juridique) décrivent les tentes lacérées, les gaz lacrymogènes à répétition, y compris sur la nourriture, les difficultés pour aller aux douches, les arrestations et les déplacements loin de leur lieu d'hébergement, les brutalités, la confiscation de papiers administratifs. Les militants portant secours aux exilés sont à leur tour visés, victimes d'amendes à répétition, d'insultes, de vérifications au poste voire de garde à vue pour « *soi-disant* » outrage aux forces de l'ordre.

VIOLENCES SYSTEMIQUES

« *Il y un phénomène de "propriété policière", il y a des groupes et des espaces sociaux particuliers où la police se dispense d'obéir aux règles de droit* », observe le sociologue Jérémie Gauthier. « *Et ces pratiques ont lieu sur les personnes qui ont le moins de ressources pour les contester.* » Solenne Lecomte parle elle d'« *une culture de la violence* ». Autrement dit, les violences policières ne sont pas le

fait d'individus isolés mais sont systémiques. « *Face à elles, il faut donc jouer collectif* », poursuit-elle, lutter contre la « *solitude de la plainte* ». Ainsi, la Cabane juridique a déposé en 2016 une série de 54 plaintes d'exilés dénonçant des violences subies par la police.

Mais rares sont les fois où elles aboutissent. Une exception est ce que les avocats appellent « *le dossier du 12^e arrondissement* ». 18 jeunes avaient porté plainte contre des violences répétées de la part d'une brigade de police de leur quartier. Trois policiers ont écopé début avril de cinq mois de prison avec sursis chacun. « *Le rôle de la presse a été déterminant* », insiste Slim Ben Achour, qui a porté l'affaire. « *Elle a obligé le procureur à faire comme s'il se saisissait du dossier. Il faut prendre à témoin la population.* »

Certains explorent d'autres voies. Luce Fournier porte avec le collectif Vigizad un dossier devant le Défenseur des droits. Cela consiste à lui apporter une série de témoignages et à lui demander d'enquêter sur les violations des droits ainsi dénoncées. Il peut rendre un rapport. « *Un des arguments que l'on nous oppose souvent est que*

puisqu'il n'y a pas de plaintes, il n'y a pas de violences, raconte-t-elle. *Cette procédure est une façon de les faire exister dans la langue de l'administration. L'autre intérêt est qu'il a accès aux rapports de la gendarmerie. La procédure est souple, rapide, collective.* »

C'est aussi la première étape avant une action plus offensive : il s'agirait de porter plainte devant le tribunal administratif. « *On peut faire condamner le préfet qui a mené les opérations de maintien de l'ordre, et à travers lui l'État* », explique la militante.

QUELQUES PISTES

Toujours côté juridique, Claire Du Jardin, après le non-lieu dans l'affaire Rémi Fraisse, souhaite se tourner vers la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a bon espoir : la France a récemment été condamnée à verser 6,5 millions d'euros de dommages et intérêts à un jeune homme devenu handicapé à la suite d'une interpellation musclée. Les tribunaux français l'avaient tous débouté.

Enfin, la journée a été l'occasion d'évoquer des actions concertées et transdisciplinaires. Le collectif Désarmons-les prône la mise en place d'une expertise indépendante sur les armes de la police réunissant biologistes, avocats, médecins, militants, etc. Une campagne commune pour l'interdiction des grenades a également été évoquée. Celle de lutte contre le contrôle au faciès se poursuit. Une des actions originales est proposée par le collectif *Quoi ma gueule* : il s'agit de filmer les policiers lors des contrôles d'identité, chose que tout citoyen a le droit de faire.

Autant de tentatives de ne pas laisser ces violences se dérouler en toute impunité, car, insiste Solenne Lecomte, toute la société est concernée : « *On fabrique des monstres qui ne sont jamais sanctionnés et on espère que le jour où ils seront face à nous ils cesseront les coups.* »

Marie Astier

Un article publié en juin 2018 par





Emma, journaliste à Radio Bip à Besançon, avait déjà perdu 40 % de son audition à cause d'une grenade dans une manifestation en 2016. Elle nous raconte les violences subies pendant la manifestation du 1^{er} mai à Paris.

Avant de témoigner de mes « aventures » sur le terrain, je tiens à préciser que cette histoire n'est pas seulement la mienne. La question n'est pas de savoir si ma carte de presse devrait me protéger, mais bien pourquoi les CRS, et donc l'État, utilisent des moyens extrêmement violents contre ses propres citoyens.

Ce 1^{er} mai 2018, je suis arrivée tôt place de la Bastille car je sais que la police met en place des barrages partout, et si l'on a le malheur d'avoir du sérum physiologique sur nous, on peut nous arrêter pour port de projectile. Mais j'ai trop d'expériences sur le terrain pour le laisser à la maison. J'avais toute ma panoplie de journaliste en manif : casque fluo siglé « TV - PRESSE », brassard presse, masque à gaz, lunettes de plongée étanches, chaussures de randonnée et protège-tibias pour me protéger des grenades, harnais de protection sur la poitrine contre les flash-balls, masque à gaz et surtout, bouchons pour les oreilles. Tout cela dans mon sac à dos. C'est encore assez incroyable pour moi de savoir qu'un tel équipement peut servir lors d'une manifestation à Paris.

Au bout de deux heures de tournage, une personne me dit à l'oreille que devant, il y a un cortège de tête « *de malade* ». Je vais voir et en effet, je n'avais jamais vu un groupe si important et compact de black blocs. Et encore plus étrange, pas un seul CRS à l'horizon. La manif commence et se dirige vers la gare d'Austerlitz. C'est par

JOURNALISTE PRISE POUR CIBLE

là que le fameux McDo allait faire les frais des anti-capitalistes. Quand j'ai vu que ça commençait à s'emballer, et qu'une caméra de France Info avait été cassée, j'ai mis toutes mes protections en place. Je sais que les black blocs n'aiment pas la presse, mais ce n'était pas avec eux que j'allais avoir des soucis.

DOUCHE DE MOUSSE ET TIR TENDU

En marchant devant le cortège de tête, j'ai regardé la belle vitrine d'une agence Renault et je l'ai filmée. Je me suis dit, c'est sûr cette vitrine va y passer. Et ça n'a pas raté. Une voiture a été sortie de la boutique et incendiée. Les CRS ont fait leur apparition en envoyant une première salve de grenades lacrymogènes et de désencerclement sur nous, alors que les black blocs étaient quant à eux bien en retraite. Le canon à eau a commencé à arroser la voiture en feu. À ce moment, je me suis mise à une distance assez importante (il faut dire que la mousse projetée n'avait pas l'air bio du tout) et j'ai filmé. Autour, il y avait uniquement des journalistes et des photo-reporters bien identifiables, pas un seul manifestant. Cependant, les CRS ont décidé que les journalistes méritaient une douche de mousse. Un acte volontaire réitéré par la suite et capté par ma caméra. J'ai dû la nettoyer et sortir sa housse anti-pluie, en plus de mon K-way. Tout ça sous une chaleur de 30 °C.

Une fois arrivés sur le pont d'Austerlitz, on s'est retrouvés nassés. Derrière il y avait les canons à eau et devant, une autre ligne de CRS. Sur le pont pas grand monde. Je me suis mise vers le milieu pour ne pas être mélangée avec les manifestants. À un moment, alors que les personnes les plus proches de moi devaient être à environ 6 mètres ou plus, j'ai vu à travers ma caméra un CRS prendre un lance-grenades, le charger, positionner vers le haut son arme, me regarder et se raviser pour me viser en tir tendu. J'étais déjà concentrée sur lui quand il a tiré, j'ai donc pu esquiver la grenade. Heureusement pour moi, c'était une grenade expirée de 2008 et elle n'a pas explosée (j'ai vu la cartouche). En tout cas, j'ai bien compris que c'était volontaire, encore une fois,

et que cela m'était bien évidemment destiné. La personne qui a effectué le tir tendu portait une cagoule noire et ne portait pas de numéro de matricule, comme d'ailleurs l'ensemble des CRS.

Le dernier acte, le plus difficile pour moi, s'est produit à la fin de manif. Alors que je partais de la place de la Bastille vers ma voiture, des manifestants ont commencé à se rebeller contre les CRS qui n'arrêtaient pas de les pousser avec leurs boucliers pour qu'ils se dispersent. Un des manifestants tombe, et là, les CRS piquent une crise et chargent tout le monde. En trois secondes je vois environ cinq CRS (dont deux très jeunes) qui arrivent avec la matraque en l'air. Incrédule, je lève les bras et tente d'allumer ma caméra. L'un d'eux se dirige vers moi et hurle « *dégage* ». Je me suis retournée en protégeant ma caméra. Le CRS me scie les jambes avec sa matraque. Une fois. J'ai essayé de m'écarter, mais il m'a frappée une deuxième fois. Je pense qu'il a mis toute la force dont il était capable, car malgré ma forme plutôt sportive, je suis tombé de douleur. J'ai vraiment cru qu'il m'avait fracturé mon fémur. Je ne sentais plus ma jambe et la douleur m'avait littéralement coupé le souffle.

Des personnes se sont arrêtées pour m'extraire de là. Il y avait du gaz, ça criait partout, j'avais vraiment la sensation d'être sur un champ de bataille. Je n'arrivais plus à respirer. J'avais toujours le masque, mais je me suis dit que si je l'enlevais, ça allait être pire. Je suis restée ainsi quelques minutes pour reprendre mon souffle et bien serrer les dents. J'avais tellement envie de pleurer, mais j'ai tenu. Je ne voulais pas leur accorder ça. J'avais la rage, j'aurais pu me lever et malgré ma douleur, les charger à mon tour, leur jeter mon casque, mes chaussures, ma caméra à la gueule, tellement j'avais la haine. L'injustice dans toute sa splendeur. Absolument rien de tout ce que j'avais fait auparavant, juste marcher et filmer, ne justifiait cette agression lâche sur une personne, qui plus est, de dos. Je n'étais pas la seule matraquée, agressée, insultée par des CRS ce jour-là. Plein d'autres personnes ont subi le même sort. J'en ai vu d'autres se faire frapper avec la matraque 5, 6 fois. C'était l'horreur. La douleur passe, la colère reste.

Emma Audrey

D'UNE
À UNE



DU CHIFFRE
DU PEUPLE

« Justice partout ! Police nulle part ! » Dit ainsi, le slogan donne envie. Mais relève de la douce utopie... Plutôt que pas de police du tout, certains réfléchissent à une police différente. Au service du public. Et non du gouvernement et de ses lubies autoritaires. Une police communautaire, en somme. Vous ne vous prendrez plus jamais un coup de tonfa de la même manière après ça...

Citons un bouquin, tout d'abord. Un court passage de *La police contre les citoyens ?* de Christian Mouhanna : « La police française telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas une création très ancienne à l'échelle de l'histoire du pays. Si elle constitue actuellement l'un des fondements du pouvoir régalien, il n'en a pas toujours été ainsi. De ce point de vue, il convient de distinguer Paris et le reste de la France. Si, dès la fin du XVII^e siècle, l'État central a cherché à disposer d'une force de police pour contrôler la capitale, les autres villes françaises organisent elles-mêmes leur sécurité jusqu'au milieu du XX^e siècle. En effet, ce n'est qu'en 1941 que le gouvernement de Vichy décide de placer sous sa tutelle les polices municipales de toutes les villes de plus de 10.000 habitants et de créer une police nationale. Or, la volonté de regrouper sous une même autorité centralisée l'ensemble des forces, dans un contexte de gouvernement autoritaire, amène naturellement à construire un modèle de police particulier, au service de la protection de l'État, et non au service du public. Il s'agit avant tout pour le gouvernement de s'emparer du contrôle des polices afin de les utiliser pour surveiller et interpeller la population considérée comme déviante, ou simplement critique envers les dirigeants. Comme on le sait, la police française participera à l'arrestation de juifs, de tsiganes et de résistants. »

C'est un chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et spécialiste national des forces de l'ordre qui livre ici quelques clés de compréhension sur les violences policières. Pour faire court : les raisons des violences des hommes en uniforme sont liées à leur ADN. Ces derniers travaillent dans une institution centralisée, avec une hiérarchie directement au service des gouvernements successifs, et plus portée sur sa carrière que sur le

service au public. En découle, forcément, toute une façon de fonctionner : des mutations incessantes, loin des régions natales, qui empêchent de s'intégrer à la population ; des jeunes inexpérimentés placés dans les quartiers les plus difficiles ; une lutte historique contre l'autonomisation et la responsabilisation des policiers, qui se font couper l'herbe sous le pied quand ils prennent trop d'initiatives et emploient des gros mots comme « médiation » ; un recrutement de plus en plus opéré dans les classes moyennes, ce qui crée un gouffre social avec les classes populaires, sans parler de la très faible présence de population d'origine immigrée dans les rangs ; l'apparition d'équipements qui empêchent la proximité avec les citoyens, les voitures qui remplacent les tournées à pieds, les armes non létales qui ne donnent pas trop envie de s'approcher d'eux, etc.

PSYCHOLOGIE POLICIÈRE



LA TERREUR DU RENDEMENT

Christian Mouhanna démontre aussi comment toutes les tentatives de rendre le bleu plus proche des habitants, comme l'îlotage ou la police de proximité, qui avaient des effets directs sur la bonne entente avec les citoyens, ont été instrumentalisées par les politiques, puis démantelées, pour les rendre inefficaces^[1]. Le policier, même si des exceptions existent et sont à noter, est devenu au fil des décennies un homme à atteindre des objectifs en termes d'interpellations, sa fonction se limitant bien souvent à celle de « fournisseur » d'informations aux procureurs et à la justice. La médiation avec la population, et plus encore son rôle social, comme pouvaient le faire les gendarmes dans les brigades locales jusqu'à leur rattachement au ministère de l'Intérieur, ont presque disparu. Elles sont aujourd'hui clairement pointées du doigt par une majorité, comme responsables de tous les maux de la Terre, alors que les expériences sur le terrain ont toutes montré le contraire.

UNE SOCIÉTÉ SANS POLICE ?

L'auteur laisse donc penser qu'il n'y aurait pas 36 solutions pour améliorer la situation. Soit l'État français se lance vraiment dans la décentralisation de sa police, redonnant aux villes ou aux régions, comme en Allemagne (et dans la plupart des pays européens, d'ailleurs), la gestion de leurs forces de l'ordre, avec un contrôle citoyen via des comités. Soit les incompréhensions et les violences ne feront qu'augmenter. De ce nécessaire rapprochement avec la base peut découler d'autres types de questions, légitimes. Du genre : peut-on fonctionner sans police, du moins sans instrument de régulation des conflits ?

Non, répondent (même) certains militants. Libertaires compris. Daniel, un militant lorrain, avance l'expérience de multiples lieux sur la planète qui font réfléchir, comme le chiapas, État autonome du Mexique évoluant avec une police communautaire et qu'il avait découverte il y a une dizaine d'années lors d'un voyage sur place^[2]. Yves, de Nancy, passe beaucoup de temps sur les zones à défendre (Zad) de France, et notamment à Notre-Dame-des-Landes, là où l'État et Vinci voudraient saccager une superbe zone pour y déménager l'actuel aéroport de Nantes. On change d'échelle, de 4 millions de Mexicains à quelques centaines de Français, mais l'exemple pose question lui aussi.

CONTRE LA VIOLENCE, VIVE LA FRANCHISE !

« Là-bas, à Notre-Dame-des-Landes, la police n'existe pas, explique Yves, tout simplement parce qu'il n'y en a pas besoin. Dans un souci de respect de l'individualité de chaque personne, accentué par la conscience libertaire très fortement présente, chacun est sensible à la violence oppressive que l'un pourrait exercer sur l'autre, de sorte que souvent, elle n'existe pas ! Il n'y a pas besoin de police car le choix qui a été fait pour "vivre ensemble" n'est pas le chemin répressif, mais la voie de l'autogestion, de l'autonomie, de la responsabilisation de l'individu, de la connaissance de soi et non de la loi. Sur la Zad, il y a un esprit de bienveillance collective qui permet de gérer les prob-

lèmes. L'honnêteté et la franchise évitent les non-dits qui entraînent des situations violentes dans notre société. »

Tout cela est théoriquement bien beau. Mais le zadiste n'a-t-il jamais été témoin d'un conflit pouvant rompre cette belle harmonie ?

« Il y a quand même eu quelques fois des problèmes entre individus. Ce sont souvent des choses insignifiantes. Il y a quelques mois s'est créé un groupe médiation qui a pour vocation de régler les conflits. Il fait se rencontrer les deux personnes en conflit ou donne à chacun, s'ils ne peuvent pas se rencontrer, un questionnaire psychologique. Puis les deux personnes s'échangent mutuellement leurs réponses. Cela leur permet de voir que, malgré le différend, il y a beaucoup de points communs, et la réconciliation, dans l'apprentissage de l'autre que permet ce questionnaire, se fait rapidement. »

Le Messin Marc, lui, pense à ce qu'il a vécu à Nuit debout. « Une nuit, vers 3h du matin, deux personnes (extérieures) un peu bourrées sont arrivées sur la place de la République à Paris et se sont battues violemment. Nous étions une vingtaine de personnes autour de la scène, et chacun a cherché du regard le "service d'ordre" de Nuit debout, appelé ensuite Accueil et sérénité. Sa mission est de veiller au bon déroulement des soirées. Ce sont donc les pompiers qui ont dû intervenir. Le lendemain, lors de l'assemblée générale, on a appris qu'il n'y aurait pas de service d'ordre la nuit suivante à cause de la fatigue et d'un manque de motivation. Vers 3h, la même situation s'est présentée, avec une bagarre entre trois personnes un peu bourrées également. Nous étions le même nombre que la veille, une vingtaine, et comme chacun savait qu'il n'y avait pas de "police" la bienveillance collective s'est éveillée et nous sommes tous intervenus pour les séparer sans violence. »

De quoi méditer...

Sébastien Wagner

Un article publié à l'automne 2016 par

LE NOUVEAU
JOUR J

Irégulièrement 100% lorrain 200% indépendant. Et important !

1. À lire : Il a détruit la police de proximité de Jean-Pierre Havrin.

2. Le mensuel CQFD en a fait un intéressant reportage, intitulé « Une police et une justice communautaires » et consultable en ligne (cqfd-journal.org). On peut lire, par exemple : « La notion de service fait référence d'adhérer ou non – la société dite métisse est d'ailleurs en partie constituée par ceux qui se sont mis, volontairement ou pas, hors jeu. Ce faisant, on n'y gagne pas une liberté, comme on pourrait le croire, mais la soumission à une pensée étrangère – définition même du travail salarié. » Et de citer Cirino, un indien mixtèque qui a participé à la fondation de la police communautaire : « Les policiers communautaires ne sont pas salariés, ils rendent service. À partir du moment où ils sont payés, ils ne sont plus au service des gens, ils sont employés et cela fait toute la différence. »

LES CABANES DE LA ZAD

D'habitation, de réunion, de tour de guet, de bric et de broc, nichées dans la forêt ou posées en bord de route, les cabanes de la ZAD sont inventives et poétiques, à l'image de la lutte qui se joue ici.

Parmi les constructions photographiées, beaucoup ont été détruites lors des opérations d'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, entamées le 9 avril par la gendarmerie. Par ordre d'apparition : Bison Futé, Lama Faché, la Chèvrerie, Kazh-Koad, la Bellic'h, la Tour, la Wardine, et la Chat-Teigne, reconstruite là où la précédente a été détruite.

Photos : Val K.





PORTFOLIO











UNE CEINTURE POUR NOURRIR LIÈGE DEMAIN

Depuis cinq ans dans la ville belge de Liège, plusieurs coopératives paysannes et citoyennes de production et de commercialisation ont vu le jour. Regroupées sous l'appellation Ceinture Aliment-Terre liégeoise, elles ambitionnent de mettre en place un circuit alimentaire durable tout autour de la ville.

Produire sur place dans les meilleures conditions écologiques et sociales possible la moitié de la nourriture consommée à Liège. Voilà le défi de quelques associations et acteurs réunis depuis 2013 au sein de la Ceinture Aliment-Terre liégeoise, qui se présente sous la forme d'une « plateforme qui facilitera le développement d'initiatives multiples allant toutes dans le sens d'une plus grande part de marché pour les produits locaux ». Le processus de relocalisation de la production agricole autour de la ville est bel et bien engagé, on compte aujourd'hui 14 coopératives et la Ceinture s'étend environ sur une centaine d'hectares. « Le chiffre de

50 % était totalement arbitraire. Il devait nous permettre de nous projeter et d'établir une stratégie collective aux débuts du mouvement », se souvient Christian Jonet, l'un des fondateurs de la Ceinture. Mais le chemin est encore long : 95 % de la nourriture consommée localement est actuellement importée.

NOUVEL ÉCO-SYSTÈME DE PRODUCTION

La Ceinture est « une tentative de réponse à l'échelle locale aux crises socio-économiques et écologiques que traverse le monde agricole en regagnant en autonomie », résume

Christian Jonet, aujourd'hui en charge de sa coordination. Elle permet de « tester des modèles économiques différents, des manières innovantes et beaucoup plus collectives de produire, de transformer et de commercialiser » avant « d'essayer celles qui fonctionnent », se réjouit-il. On compte une brasserie, une structure de production de semences, une coopérative viticole, une autre de transformation de produits alimentaires à destination des collectivités, une filière laitière et aussi bon nombre de maraîchers et de distributeurs. Peu importe qu'ils soient en permaculture, en agro-écologie ou en « bio », qu'il choisissent comme modèle de vente les magasins, les paniers

hebdomadaires ou l'auto-ceuillette, les acteurs veulent avancer main dans la main pour rendre plus visible leur travail à l'ensemble de la population et favoriser l'émergence de nouvelles entités agricoles dans le réseau, qui annonce nourrir déjà 5.000 personnes.

Au total, les coopératives qui ont vu le jour à Liège et ses environs ont permis de lever près de 5 millions d'euros, essentiellement auprès de plusieurs milliers de citoyens et de citoyennes. Parmi ces coopératives, Les Compagnons de la Terre, « un projet citoyen de production agricole qui compte aujourd'hui plus de 500 coopérateurs et de nombreux bénévoles », explique Ariane Hermans, coordinatrice déléguée à la gestion journalière de cette structure qui compte cinq salariés, mais dont le fonctionnement régulier ne serait pas possible sans engagement bénévole. Ainsi, à une vingtaine de kilomètres de la Cité Ardente, on cultive fruits et légumes en agro-écologie et on espère pouvoir proposer, à terme, de la charcuterie fine, des fromages ou encore du pain. Une bonne partie de cette production est revendue au cœur de Liège par une autre coopérative, Les Petits producteurs, qui est une véritable vitrine pour La Ceinture. Le succès est si important qu'un second local a ouvert récemment au nord de la ville. Une partie du pari est déjà réussie, celle de la création d'un nouvel éco-système de production et de vente.

REVALORISER LE TRAVAIL DES PAYSANS

Mais face à une grande distribution qui tire les prix vers le bas, « rendre accessibles les produits bio et/ou locaux au plus grand nombre sans mettre en difficulté les agriculteurs, est une équation difficile à réaliser » concède Pascal Hennen, le gérant des Petits Producteurs. C'est pourtant exactement l'objectif que se fixe le magasin, n'oubliant pas que les premières victimes de l'industrialisation de l'alimentation sont d'abord les paysans eux-mêmes. Selon une enquête réalisée en 2016 auprès des agriculteurs belges, 40 % d'entre eux affirment gagner moins de 1.000 euros par mois pour 68 heures de travail par

semaine en moyenne. L'autonomie alimentaire locale passe donc inévitablement par une revalorisation de leur métier, de leur rémunération et un allègement de la charge de travail.

Pour cela, Les Petits Producteurs ont pris plusieurs engagements, précise Pascal Hennen : « rogner les marges tout en restant viable et assurer des salaires décents aux employés » et « s'engager sur le long terme avec les agriculteurs ». Il s'agit de se passer d'intermédiaires pour s'assurer du « contrôle de l'approvisionnement ». « On ne négocie jamais les prix avec les agriculteurs », et même en cas de surproduction, les tarifs ne sont pas alignés sur les cours des denrées. Pour répondre au défi du « juste prix », « il faut beaucoup de pédagogie envers la population, tendre la main aux différents acteurs et changer les mentalités », relate François Sonnet, chargé de projet à mi-temps pour La Ceinture et maraîcher. Il essaye par ailleurs de sensibiliser les agriculteurs conventionnels de la région en vue de les intégrer au projet, mais aussi de parler aux collectivités et aux plus jeunes, d'ex-

pliquer pourquoi les prix bas empêchent d'avoir un modèle agricole soutenable, des paysans bien rémunérés et des produits de qualité.

La démarche a non seulement démontré « sa capacité à mobiliser les forces vives du territoire », comme le constate Christian Jonnet, mais a aussi commencé à retenir l'attention des pouvoirs publics. Au moment du lancement de la Ceinture, « les politiques, que ce soit au niveau local ou régional, ne prenaient pas ça au sérieux », glisse-t-il. Mais la création de 20 équivalents temps plein et les dynamiques qui ont vu le jour « nous ont fortement crédibilisés ». Finalement, les pouvoirs publics ont suivi : « les élus se sont engagés à protéger les terres et développer la filière. Le projet de la ceinture est central dans le schéma de développement territorial ». En 2017, celui de l'arrondissement liégeois prévoit de mobiliser 100 hectares par an d'ici 20 ans pour l'agriculture alternative (compensant ainsi les 100 hectares perdus chaque année dans l'agriculture traditionnelle), ce qui permettrait à la fois de protéger de l'urbanisation et de créer, selon les estimations, 5.000 emplois. Par ailleurs, la ville a entamé une réflexion

« ON NE NÉGOCIE JAMAIS LES PRIX AVEC LES AGRICULTEURS »



QUESTION À STÉPHANE DESGAIN, chargé de plaider pour la souveraineté alimentaire et agro-écologie au sein de l'ONG CNCD-11.11.11 (Centre national de coopération au développement)

POURQUOI L'AUTONOMIE-ALIMENTAIRE LOCALE EST-ELLE UN ENJEU IMPORTANT AUJOURD'HUI ?

« Le système alimentaire actuel est très fragile, frappé par de nombreuses crises, qui pourraient se multiplier. Il est extrêmement dépendant du pétrole et laisse de côté les paysans, et ce sont les personnes précarisées qui en souffrent le plus. Il se caractérise par une concentration des richesses et fait du mal aux producteurs comme aux consommateurs. »

La relocalisation n'est pas une fin en soi : il ne s'agit pas de réclamer des produits plus locaux dans les grandes surfaces, avec des produits de mauvaise qualité. Mais ce que l'on observe avec les ceintures alimentaires, c'est que la relocalisation est aussi l'occasion de repenser le modèle économique et la place des différents acteurs en son sein, en mettant au centre la solidarité et la responsabilité. Le processus de transition sera long et difficile et demande un changement des mentalités : nous devons faire en sorte de pouvoir payer des prix véritablement justes. Il faudra également s'organiser pour obtenir des décisions politiques capables de bloquer les pires pratiques du système dominant. L'ambition, c'est de changer de système alimentaire dans son intégralité et non pas d'investir une niche à l'intérieur de celui-ci. »



pour valoriser les friches industrielles en développant des projets d'agriculture urbaine.

En tout état de cause, pour Christian Jonet les premiers jalons sont posés pour que l'agriculture puisse à nouveau être considérée comme un « *bien commun* » à Liège. Seuls, ou si possible avec les pouvoirs publics, les citoyens veulent faire la transition. Au lieu de penser producteurs, distributeurs et consommateurs comme guidés par des besoins et volontés distincts, voire opposés, la Ceinture montre qu'il est possible de réfléchir ensemble à un projet de société coopératif. « *Les citoyens et les citoyennes ne sont plus simplement consommateurs, mais aussi acteurs* », que ce soit en tant que financeurs (copérateurs) et/ou bénévoles. Ils se rapprochent ainsi du monde paysan et de ses problématiques réelles. Les habitants et les habitantes se donnent les moyens de se réapproprier leur alimentation au lieu de laisser les lois du marché et de la concurrence niveler les prix vers le bas et de rester passifs face

à la dégradation des conditions de travail et de production.

Certes, il serait utopique de croire que produire de manière locale une majeure partie des denrées maraîchères consommées à Liège par ses 200.000 habitants soit à portée de main. « *On ne se met pas trop la pression, parce qu'en épluchant les études scientifiques sur le thème de la transition des systèmes alimentaires, on s'aperçoit que ce processus prend au minimum une génération* », analyse Christian Jonet avec pragmatisme. Malgré l'urgence, les terres agricoles se faisant rares autour des villes, agir aujourd'hui, chacun à son échelle, reste un premier levier indispensable en attendant que d'autres emboîtent le pas de la Ceinture. Observe-t-on à Liège, selon les mots employés par Rob Hopkins, initiateur du mouvement des villes en transition, qui y était en visite en mars dernier, « *un avant goût délicieux du futur* » ?

Benjamin Laks

François Sonnet est maraîcher et chargé de projet à mi-temps pour la Ceinture.

MACRON PRÉPARE LA BAISSÉ DES PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PLUS PAUVRES

« On met un pognon de dingue dans les minimas sociaux », parole de président qui souhaite sans doute, comme d'autres membres du gouvernement l'on fait avant lui, préparer l'opinion à une baisse des prestations accordées aux plus pauvres. Ces aides, prime d'activité, minimum vieillesse, RSA, allocation adulte handicapé, etc. ont coûté en 2015 25 milliards d'euros à l'État, soit seulement 1 % du PIB. 11 % des Français en bénéficient, et on sait aussi que 30 % des personnes qui auraient droit à ces aides ne les demandent pas.

Si cette politique de baisse de la redistribution monétaire est mise en œuvre, elle contribuera inévitablement à l'augmentation des inégalités. D'après l'Insee, les deux tiers de la réduction des écarts de richesse sont dus aux aides sociales. Avant redistribution et impôts, les 20 % les plus riches ont un niveau de vie 8,5 fois plus élevé que les 20 % les plus pauvres, pour les 10 %, c'est 24 fois plus. Toutes aides confondues, le montant des prestations sociales s'élevait à 701 milliards d'euros en 2015, soit 32 % du PIB. On parle là de l'assurance maladie, des retraites, des allocations familiales, etc. qui bénéficient à tous.

HUILE DE PALME

Alors que la France vient d'autoriser Total à importer de l'huile de palme pour sa raffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône), déclenchant la colère des agriculteurs de la FNSEA qui préféreraient vendre leur colza au géant pétrolier, l'Europe a quant à elle repoussé l'interdiction d'utiliser cette huile dans les biocarburants à 2030 au lieu de 2021 comme le demandaient les eurodéputés. La déforestation a encore de beaux jours devant elle, l'huile de palme étant notamment responsable de 80 % de la déforestation en Malaisie, et de la disparition annoncée de certains espèces comme les orangs-outans.

LA LOI SUR LE SECRET DES AFFAIRES ADOPTÉE

Mi juin, la loi sur le secret des affaires a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale, malgré les protestations incessantes des journalistes, des lanceurs d'alerte et des ONG qui dénoncent un texte menaçant la liberté d'informer. Destinée à protéger les entreprises contre le vol de savoir-faire et de données, notamment économiques, ces dernières pourront faire valoir devant la justice le « secret des affaires » pour attaquer les détenteurs d'une information qu'elle considère devoir rester en interne.

• *Fin mai, l'Union européenne a adopté un amendement autorisant les agriculteurs bio à vendre leurs propres semences, même si elles ne sont pas inscrites au catalogue officiel. Une mesure réclamée de longue date par les paysans bio, et qui entrera en application en janvier 2021.*

• *La commission européenne vient de proposer d'interdire les plastiques à usage unique afin de lutter contre la pollution plastique des océans. Cotons tiges, assiettes, pailles ou encore engins de pêche, une dizaine de produits sont dans le viseur de l'Europe, qui demande à ce qu'ils soient remplacés par des matériaux moins nocifs pour l'environnement.*

• *Des grandes entreprises qui s'invitent à l'école, ce n'est pas nouveau. Depuis 2005, il existe même à Lille la cellule école entreprise pour encourager les élèves à l'esprit entrepreneurial. Mais avec la réforme de l'apprentissage signée en février, les Bayer et autres LVMH risquent bien de s'aventurer encore plus dans le milieu éducatif, dénonce La Brique. Son financement va en effet passer de l'État au Medef!*

• *Après l'Irlande qui a légalisé l'avortement par référendum, c'est au tour de l'Argentine d'entamer des démarches dans ce sens. Les députés ont en effet dit oui à un projet de loi autorisant l'IVG jusqu'à 14 semaines. Le texte doit encore passer devant les sénateurs.*

• *Quel avenir pour la ZAD ? Après le retrait du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et la vague de destruction de plusieurs lieux de vie et de travail sur place, des tensions traversent les occupants des lieux. Ces derniers font le point dans un texte à lire sur <https://zad.nadir.org/spip.php?article5932>*

EN BREF

« NOUS TOURNIONS EN ROND DANS LA NUIT ... »

Par Franck D.

Nous rêvions de choses qui n'existaient pas. Nous imaginions des quelque part que nous habiterions ...

Nous conservions la douceur des instants vécus et nos corps blottis l'un contre l'autre nous consolait de les avoir égarés. Nous décuivions nonchalants, affalés sur le sol d'une rue piétonne agitée, appuyés contre une devanture. Nous contemplions le mouvement du monde ; nous étudions les déplacements répétés de la foule qui se pressait, se bousculait, qui s'indifférait – son rictus de gêne lorsqu'elle passait devant nous qui lézardions en entrant ou sortant du magasin, en dissimulant son sac à main ou son mépris ; ses traits qui se crispaient comme s'ils imploraient « pitié » ; la plupart des corps qui se raidissaient au fur et à mesure que la distance qui les séparait de nous se réduisait alors que certaines mains nous donnaient la pièce, par solidarité ou pour acheter leur tranquillité, qu'importe !, nous ne réclamions rien, mais « merci, ça peut servir » . Le va-et-vient des passants ressemblait à un théâtre d'objets. Des costumes et des couleurs glissaient sur des rails et parfois, il y en avait qui s'autorisaient une interruption, résistant à la poussée, comme dérobée au temps de la machine, pour saluer une amie, s'inquiéter de l'un, de l'autre, puis se quitter par la promesse enthousiaste de se revoir bientôt, et ces yeux pétillants qui remerciaient cette soeur, cet ange, pour lui avoir cassé, pendant un court, trop court instant, son rythme régulier, cet éternel recommencement du même. Alors nous nous serrions l'un contre l'autre, un peu plus. Nous ne voulions pas que notre amour devienne une exception du flot quotidien.

Nous parissions ainsi jusqu'au mo-

ment imparable où deux silhouettes nous intimaient l'ordre de déguerpir avec toute la délicatesse que leur sérieux professionnel pouvait leur permettre : « Veuillez circuler ! ». En les voyant caresser de leur main de cuir le bâton en polymère accroché à leur taille, nous comprenions qu'il ne nous était pas permis de réfléchir à la question. Trop affaiblis pour résister à l'injonction, nous prenions nos sacs et nous nous effacions du regard désormais rassuré des badauds. Notre seule présence représentait une tâche d'encre au milieu d'une page qu'ils persistaient à vouloir maintenir indéfiniment vierge.

Nous quittions les abords du centre et longions les quais. Un vent léger nous apportait les bruits de klaxons, de sirènes et des cloches des tramways. Il traînait jusqu'à nos narines le remugle d'une voie sans issue. Nous parvenions jusqu'à notre tanière, un bloc de béton abandonné au milieu d'une friche industrielle, dépotoir immense dont nous retapissions les murs à coup de bombes de peinture. Sur le seuil, nous vomissions nos derniers restes d'amertume.

Il y avait nous. Il y avait eux. Et il nous plaisait de leur déplaire.

Dans cet abri de fortune, sorte d'îlot cerné par une étendue d'eau croupissante, nous nous étreignîmes. Nos gestes fins traduisaient la volonté que nous conservions de nous séduire. La lumière du soleil couchant tentait en vain de percer la crasse accumulée de l'unique petit carré de fenêtre mais quelques raies victorieuses réussissaient leur invasion dans la grotte. Elles zébraient nos corps lissés par la sueur qui s'entremêlaient de lèches et de caresses et se pénétraient d'un bestial désir dans un nid aérien de poussières et de débris. Le monde qui

nous encerclait pouvait s'écrouler, l'enclave dans laquelle il s'acharnait à nous confiner saurait résister au déluge. Nous étions Je. Ils étaient toujours Ils. Et nous sentions combien nos ébats pourraient les ébranler.

La tôle ondulée du toit claquait sous les coups réguliers du vent devenu énergique. Les souffles longs nous apportaient un son étrange qui semblaient venir du coeur de la ville. L'attraction était telle que notre sang nous donnait l'impression de bouillir dans nos veines. Nous fûmes comme aspirés dans les couloirs du centre.

Nous arpentions dès lors un désert de rectitudes. L'ensemble du matériel urbain gisait au milieu des larges allées. Voitures, lampadaires, feux tricolores, enseignes, caméras, horloges : tout était en miettes. Nous étions solitaires et la lune nous souriait. Nous étions ses enfants, ses protégés. Les rues étaient totalement dénudées. Nous avions l'impression de faire du sur-place à l'intérieur d'un cube aux faces de suie. Tout était tranquille, calme, comme dans l'attente d'une mort imminente.

Mais nous perçûmes un bruit sourd rouler derrière nous et progresser dans notre direction. Des rafales d'air chaud vinrent secouer avec force ce sombre clapier comme si elles eurent voulu le sortir d'un sommeil par trop prolongé. Et, par les fissures qu'elles parvenaient à créer dans la forteresse, nous aperçûmes, ici et là ou ailleurs, de petites lumières hésitantes qui se balançaient tel des feux follets en cage et qui d'une piqure parfois vive nous rappelait qu'autre chose pouvait naître de dessous ce monument plastique, ce décor de béton armé, de poésie mortifère.

Cet autre chose avait une voix. Elle formait un chœur. Et, tel le chasseur

qui, à l'affût d'un gibier, aurait pénétré un bois dense et confus, nous humions chaque croisement pour déterminer le chemin que nous devons suivre afin de découvrir l'origine de ce spectre sonore. Flairant soudain une piste, nous nous engouffrâmes dans le terrier.

Nous nous aventurons désormais dans des ruelles plus étroites. Au-dessus de nous, dans le ciel d'un noir d'encre, se déroulait un carnaval de scintillements.

L'équilibre de la marche devenait précaire tant le goudron fondait sous nos pieds et le sol se crevassait. Puis un grondement émana de l'intérieur des murs. Nous nous enlaçâmes. Les fenêtres et les vitrines éclatèrent en tous sens et nous nous embrassâmes sous cette pluie de cristal.

Les bourrasques ne démolissaient pas, elles étaient les architectes d'un labyrinthe. Elles reconstituaient des passages dans lesquels nous progressions. L'air mystérieux nous attirait dans le fond d'une des boutiques qui venaient d'implorer. Balayant la poussière, enjambant les débris, nous gagnâmes un escalier raide dont nous ne percevions pas le terme. Plus nous descendions, plus les graffitis déshabillaient les murs de leur crépi austère et nous saisissions plus distinctement les accords que nous tentions de décrypter. Dans la gorge de cette ville bilieuse, ils voltigeaient autour de nous telles les feuilles mortes en automne.

Dans cette cavité obscure voguaient les vibrations de cordes frottées. Nous soutenant aux parois humides, nous remontions le courant de cette mélodie, cheminant par des passages béants ou discrets ouverts dans les remparts, des failles percées dans le béton à la sauvette, à coups de masses, arpentant des sentiers de gravats ou de sols carrelés, de dalles coulées ou d'herbes coupées.

Dans ces galeries fantasques résonnaient les roulements sourds d'un tonnerre terrestre. La lune nous réapparaissait depuis la large fente du



plafond frêle qui s'émiettait. Sur les cloisons recevant le déluge d'une plomberie endommagée se reflétaient des lanternes rouges scintillantes, parsemées ici et là, et ailleurs, qui narguaient amoureusement le pâle réverbère orbital – fières et majestueuses hôtes de ce chemin irrégulier qu'encensait le délicat parfum d'une nymphe.

Nous découvriâmes bientôt que cet intestin urbain était un souterrain jailli à la surface qui perforait les entrailles du colosse, imposante armoire de papier glacé crachant son sang couleur de cendres ; que ce cyclone d'une humanité clandestine sacrifiait, de part et d'autre du globe en furie, ce géant empereur, le jetant dans un feu immense et redoutable où déjà se consumaient les dernières portes et les derniers to-

tems de ces radieuses cités qui faisaient la fierté des casaniers. Dans un défilé d'une violence inouïe se dessinait la figure d'un bal incandescent où l'un et l'autre, dans les poussées de ce tourbillon incantatoire, nous nous pritions aux uns et à d'autres, et à l'infini, et nous valsions, nus comme des vers, sans vices et sans vertus, sur ce parterre de poussières pailletées et de débris fertiles, nous susurrant dans le creux de l'oreille un instant qui chante.

Nous rêvions de choses qui n'existaient pas. Nous imaginions des *quelque part* que nous habiterions ...

Cette nouvelle a été publiée dans l'anthologie « Entre rêves et Irréalité », aux Éditions Arkuiris, 2017.



LUTOPIK EST UN MAGAZINE INDÉPENDANT, garanti sans publicité, qui n'appartient à aucune entreprise, ni parti politique. En cinq ans d'existence, nous avons bénéficié de deux subventions au titre de l'appel à projets "médias citoyens de proximité", ainsi que de deux emplois aidés que nous n'avons pas pu renouveler. Nous avons toutefois pu en signer un nouveau en début d'année, aux conditions beaucoup moins avantageuses. Chères lectrices, chers lecteurs, vous êtes les seuls sur qui nous pouvons compter pour poursuivre l'aventure. Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez contribuer, sachez que nous avons besoin que vous nous aidiez à sa diffusion, et surtout que vous vous abonniez, vous et vos amis. Pour cela n'hésitez pas à photocopier le bulletin d'abonnement page 3 !



ACHETER PLUSIEURS NUMÉROS
à un tarif préférentiel, 4€ au lieu de 5€,
pour les distribuer autour de vous.

JE COMMANDE PLUSIEURS EXEMPLAIRES

- 5 exemplaires pour 20 €
du n° :
- 10 exemplaires pour 40 €
du n° :
- 15 exemplaires pour 60 €
du n° :

Nom :

Adresse :

.....
.....

Bulletin à retourner à :
Lutopik Magazine - 2, sous la côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval
Chèque libellé à l'ordre de Lutopik Magazine.



NOUS PROPOSER DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE, vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites-le nous et on les contactera.



TENIR UN STAND LUTOPIK lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes du journal.

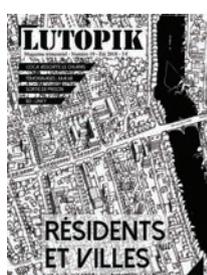
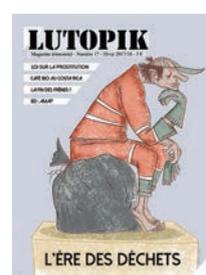
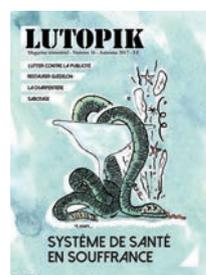
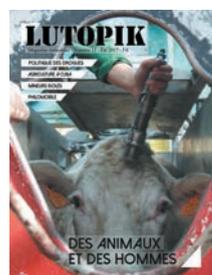
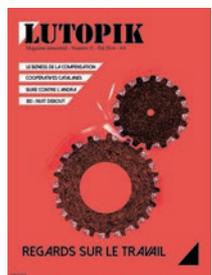


EN PARLER AUTOUR DE VOUS, faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.

Pour toute question : contact@lutopik.com

VOUS POUVEZ COMMANDER NOS ANCIENS NUMEROS SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.LUTOPIK.COM, OU PAR COURRIER.

ATTENTION : les numéros marqués d'une croix rouge ne sont plus disponibles en version papier. Vous pouvez les télécharger gratuitement sur notre site Internet;



NOS POINTS DE VENTE
(MP=Maison de la presse).

04-Forcquier: Jojoba **07- Aubenas:** Le labon'heur, **Privas:** La Fontaine **09-Foix:** Majuscule, **Saint-Girons:** La Mousson **13- Marseille:** Transit **15-Aurillac:** Point Virgule **17-La Rochelle:** MP, **Saintes:** Peiro-Cailaud **20- Ajaccio:** La Marge **21- Dijon:** Grangier, Black Market **22- Trégastel:** MP **23- Gentioux:** La Loutre par les cornes **24- Bergerac:** La Colline aux livres **25- Audincourt:** Les papiers bavards **Besançon:** MP, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, Biocoop **Clerval :** Tabac **Pontarlier:** Librairie Rousseau **Serre-les-Sapins:** CrocNature, **Miserey-Salines:** Biocoop **26-Die:** Mosaïque, **Hauterives:** Baz'Art des mots **Valence:** Notre temps **29- Châteaulin:** MP, **Landerneau:** Biocoop La Clé des champs, **Le Guilvinec:** MP **31- Toulouse:** TerraNova **33- Bordeaux :** La machine à lire **35- Rennes:** MP Le Colombier, Forum du Livre **36- Châteauroux:** Arcanes **37- Tours:** La boîte à Livres, Le Court-circuit **38- Grenoble:** Antigone, La Dérive, **Vienna:** Lucioles **39- Champagnole:** MP, **Mouchard:** MP, **Lons-Le-Saunier:** Guivelle, **Poli-gny:** Librairie Polinoise **40- Mont-de-Marsan:** Caractères **41- Blois:** Labbé **42- Montbrison:** Plein Ciel, **Firminy :** L'Hirondaine, **Saint-Etienne :** Satoriz **44- Nantes:** Vent d'Ouest **Clisson:** Le Vers libre **45 - Gien:** Au fil des Mots **49- Angers:** La Marge **52- Langres:** MP **54- Nancy:** L'autre rive, Quartier libre **56- Augan:** Le Champ Commun, **Vannes:** Le Silence de la mer **58- Nevers :** MP **59- Lille:** Le Bateau livre **62- Bapaume:** MP **63- Clermont-Ferrand:** Scop Les Volcans **Cunhat:** MP **Billom:** Il était une fois **65- Vic en Bigorre:** La Litote **67- Strasbourg:** Quai des Brumes **69- Lyon:** Le Bal des Ardents, Passages, La Gryffe, **Le Bois d'Oingt:** Cassiopée **72- Le Mans:** Doucet **73- Chambéry:** JJ. Rousseau, Garin **74- Thones:** Aravis **75- Paris:** Les Nouveautés, Publico, Les Guetteurs de Vent, Quilombo, Libralire, L'Humeur vagabonde, l'Atelier, Le Monte en l'air, Biocoop Canal Bio **78- Montigny-le-Bretonneux:** Le Pavé du canal **La Verrière:** Maison de l'autre économie **79- Niort:** Librairie des Halles **80- Amiens:** MP **84- Avignon:** La Manutention **86: Châtellerauld:** Aux classiques **Poitiers:** La Belle aventure, Biocoop Le Pois tout vert **87- Limoges:** Page et Plume **St-Yrieix-la-Perche:** Les Oiseaux livres **90- Belfort :** Biocoop **93- Montreuil:** Michèle Firk.



